

**Commune municipale de Romont**



# **COMPTES ANNUELS**

## **2017**

## Table des matières

1. PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS.....	4
1.1 Rapport .....	4
<b>1.1.1 Compte de résultats</b> .....	5
<b>1.1.2 Financements spéciaux (FS)</b> .....	9
<b>1.1.3 Autres préfinancements (fondés sur un règlement communal)</b> .....	9
<b>1.1.4 Compte des investissements</b> .....	10
<b>1.1.5 Bilan</b> .....	10
<b>1.1.6 Crédits supplémentaires</b> .....	10
2 DONNÉES PRINCIPALES.....	12
2.1 Vue d'ensemble.....	12
2.2 Autofinancement .....	13
2.3.1 Présentation échelonnée des résultats : Compte Global .....	14
2.3.2 Présentation échelonnée des résultats : Compte Général.....	15
2.3.3 Présentation échelonnée des résultats : Alimentation en eau .....	15
2.3.4 Présentation échelonnée des résultats : Traitement eaux usées.....	16
2.3.5 Présentation échelonnée des résultats : Gestion des déchets .....	17
3 BILAN .....	19
4 FONCTIONS.....	20
4.1 Comptes de résultats.....	20
4.2 Comptes des investissements .....	27
5 Groupes de matières.....	28
5.1 Compte de résultats .....	28
5.2 Compte des investissements .....	29
6 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE .....	30
7 INDICATEURS FINANCIERS.....	37
7.1 Compte global .....	37
7.2 Compte général.....	38
7.3 FS Alimentation en eau .....	39
7.4 FS Traitement eaux usées.....	39
7.5 FS Gestion des déchets .....	40
8 PROPOSITION DE L'EXÉCUTIF .....	40
9 RAPPORT SUCCINCT .....	43
10 APPROBATION DES COMPTES ANNUELS.....	44
11 ANNEXE .....	45

11.1 Règles .....	45
<b>11.1.1 Règles applicables à la présentation des comptes</b> .....	45
<b>11.1.2 Evaluation du patrimoine financier</b> .....	45
<b>11.1.3 Evaluation du patrimoine administratif</b> .....	46
<b>11.1.4 Limites d'inscription à l'actif</b> .....	46
<b>11.1.5 Patrimoine administratif existant</b> .....	47
11.2 Bases des comptes annuels .....	47
11.3 Etat des capitaux propres .....	48
11.4 Tableau des provisions .....	49
11.5 Tableau des participations .....	49
11.6 Tableau des garanties .....	49
11.7 Tableau des Immobilisations .....	50
11.7 Tableau des Immobilisations .....	51
11.7 Tableau des Immobilisations .....	52
11.8 Contrôle des crédits .....	53
11.8.1 Crédits d'engagements en vue d'investissements .....	53
11.8.2 Crédits supplémentaires soumis à l'approbation du législatif .....	54
11.8.3 Tableau des crédits additionnels .....	55
11.9 Autres indications importantes .....	59
11.9.1 Valeur de remplacement, coûts du maintien de la valeur et attribution au financement spécial pour les installations d'alimentation .....	59
11.9.2 Valeurs économique de remplacement, coûts du maintien de la valeur net attribution au financement spécial pour les installations communales d'assainissement .....	60
12 DÉTAILS CONCERNANT LES COMPTES – <b>cahier II</b> .....	61
12.1 Bilan détaillé (pages 1 – 6) .....	61
12.2 Compte de résultat selon les fonctions (pages 1 – 27) .....	61
12.3 Compte de résultat selon les groupes de matières (pages 1 – 25) .....	61
12.4 Compte des investissements selon les fonctions (pages 1 – 5) .....	61
12.5 Compte des investissements selon les groupes de matières (pages 1 – 3) .....	61

# 1. PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

## 1.1 Rapport

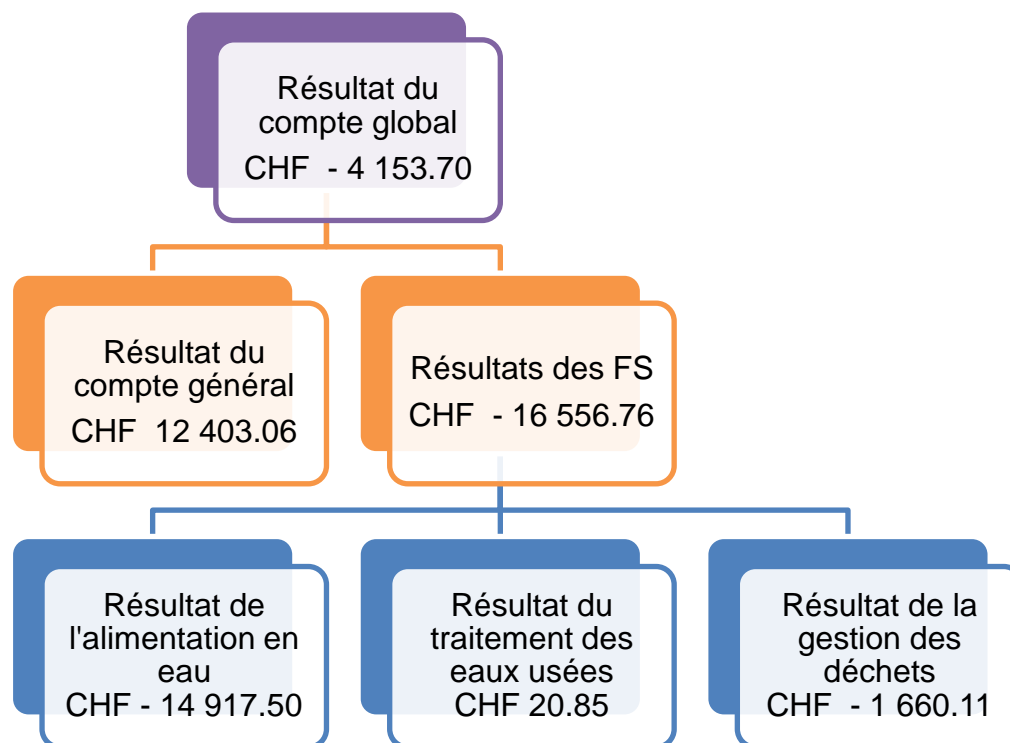
### Généralités

Les comptes annuels de 2017 ont été établis selon le modèle comptable MCH2, conformément à l'article 70 de la loi sur les communes (LCo; RSB 170.11).

Le système informatique ProConcept ERP utilisé est celui de la société Prime Technologies SA de Lonay.

### Résultats

Le MCH2 exige que le **résultat du compte global soit approuvé** par l'assemblée communale.



La quotité d'impôt, ainsi que les taxes, ont été fixées de la manière suivante :

<b>Quotité d'impôt</b>	1,60 unité
<b>Taxe immobilière</b>	1,1‰ de la valeur officielle
<b>Taxe des pompes (de la compétence du syndicat OPRV)</b>	6% de l'impôt cantonal, au minimum CHF 20.- et au maximum CHF 450.- pour les hommes et les femmes
<b>Taxe des chiens</b>	CHF 70.- pour les chiens au village et CHF 50.- pour les chiens de fermes isolées
<b>Taxe pour l'alimentation en eau potable</b>	CHF 1.50/m <sup>3</sup> d'eau consommée + taxe de base de CHF 11.- par unité de raccordement <sup>(UR)</sup>
<b>Taxe pour l'assainissement des eaux usées</b>	CHF 1.80/m <sup>3</sup> d'eaux usées + taxe de base de CHF 13.- par unité de raccordement <sup>(UR)</sup> + taxe cantonale de CHF 20.- par adulte
<b>Taxe pour l'enlèvement des déchets</b>	Taxe de base de CHF 80.- par adulte et de CHF 60.- à CHF 250.- par commerce, industrie, artisan, bureaux, etc.

### 1.1.1 Compte de résultats

#### **Résultat du compte global**

Le compte global (incluant le résultat des comptes autofinancés) se solde par un résultat quasiment équilibré, puisque ce dernier présente un excédent de charges de seulement 4 153.70 francs. Le budget 2017 prévoyant un excédent de charges de 6 000 francs, il en ressort ainsi une amélioration de 1 846.30 francs.

#### **Résultat du compte général**

Le compte général (excluant le résultat des comptes autofinancés) se solde par un excédent de revenus de 12 403.06 francs, alors que le budget prévoyait un excédent de 10 200 francs. Le budget a donc bien été tenu puisqu'il en ressort une amélioration de 2 203.06 francs. Les commentaires suivants se réfèrent au compte global.

#### **Les faits marquants**

Depuis 2014, les comptes ont successivement présenté des bénéfices ce qui a contribué à l'augmentation régulière de la fortune. Cette dernière étant supérieure au million de francs, il a été décidé de diminuer la quotité d'impôt à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Ce paramètre a bien évidemment été pris en compte lors de l'élaboration du budget, cependant les revenus fiscaux (GM 40) ont été inférieurs, ils présentent une diminution de 12 559.80 francs. Quant aux charges, celles-ci ont été supérieures de 4,8% à ce qu'annonçaient les prévisions. Bien que les recettes fiscales soient inférieures, on note toutefois une progression du total des revenus nets, qui est dû essentiellement à la facturation de taxes de raccordement.

Suite à la démission de la concierge, une nouvelle employée a été nommée au 1<sup>er</sup> mai (Mme Chantal Voegeli). Le déneigeur ayant dédit le contrat qu'il avait avec la commune, un nouveau contrat a été passé pour 5 ans avec l'entreprise de déneigement Sébastien Grosjean. Celui-ci est entré en vigueur au 1<sup>er</sup> novembre 2017.

La mise en place du système de progression dégressive des traitements du personnel pour les communes qui appliquent le système salarial du canton a également été adopté par l'exécutif communal à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2017

Les postes du budget sur lesquels l'exécutif communal a une influence directe (achat de matériel, entretien, etc.) ont été supérieurs aux prévisions. Une dépense qui n'avait pas été prévue a été engagée pour le débouchage d'une conduite afin de réalimenter la fontaine située au Quart Derrière. Les frais se sont élevés en 2017 à 29 761.55 francs, ils viennent s'ajouter aux premières dépenses engagées en 2016. Ces travaux n'étant toutefois pas considérés comme une dépense d'investissement, ce ne n'est pas un crédit d'engagement qui doit être demandé. En revanche, comme il s'agit de dépenses d'entretien et que rien n'a été prévu au budget, un crédit supplémentaire doit être demandé à l'assemblée municipale avant l'approbation des comptes. L'OACOT a confirmé qu'il s'agissait effectivement de dépenses d'entretien et non pas d'une dépense liée.

### **Charges de personnel**

Les charges de personnel sont de 8 486 francs supérieurs au montant budgété. Les raisons de ce dépassement sont les suivantes : les dossiers de construction ayant été plus nombreux, la commission a siégé plus fréquemment ce qui a engendré plus de jetons de présence à indemniser.

Lors de l'élaboration du budget, le traitement de l'administratrice a été calculé sur la base d'un taux de travail fixé à 80% jusqu'en juin 2017. La charge de travail n'ayant pas diminué, ce pourcentage a été prolongé jusqu'au 30.06.2018.

Plusieurs fuites d'eau survenues sur le réseau ont conduit le fontainier à devoir effectuer des heures supplémentaires pour leur recherches. La plupart de ces heures n'étaient pas prévues au budget.

Vu les explications précitées, les charges sociales ont augmenté en conséquence.

### **Biens, services et marchandises**

Les charges enregistrées pour les biens, services et marchandises sont de 9 574 francs supérieurs au montant budgété. Ce dépassement provient en grande partie de l'adaptation de la télécommande du réseau d'eau à la nouvelle technologie et des travaux de débouchage de la fontaine située au Quart Derrière.

### **Amortissements**

Le patrimoine administratif existant (art. T2-4, al. 1, ch. 1 à 4 OCo), qui a été repris à sa valeur comptable au moment de l'introduction du MCH2 (01.01.2016), se montait à 276 848,95 francs. Celui-ci doit être amorti dans un délai de 10 ans, à raison de 27 685 francs par an.

Les amortissements ordinaires, comptabilisés en fonction de la durée d'utilisation, se montent à 2 555 francs.

Le patrimoine administratif existant dans le domaine de l'alimentation est amorti, à compter de l'introduction du MCH2, de façon linéaire. C'est donc un amortissement annuel correspondant au montant de l'attribution au FS « maintien de la valeur » précédant l'introduction du MCH2 qui est effectué, soit 15 614 francs.

En résumé, les amortissements planifiés du patrimoine administratif se montent à 45 854 francs.

### **Charges financières**

Les charges de transferts sont de 1 375 francs supérieurs au montant budgété. Le dépassement provient des coûts d'électricité mis à la charge de la commune depuis que le local se trouvant au village n'est plus loué. Des intérêts rémunérateurs payés aux contribuables contribuent également à ce dépassement.

### **Attributions aux financements spéciaux**

Ce groupe de matière présente un dépassement important de 41'140 francs justifié par l'attribution au FS « maintien de la valeur » du produit des taxes de raccordement que la commune a pu facturer.

### **Charges de transfert**

Les charges de transferts sont de 20 490 francs inférieurs au montant budgété. L'amélioration provient des écolages versés aux autres écoles qui ont été plus bas en raison d'une diminution du nombre des élèves. Les subventions versées au canton dans le domaine de la compensation des charges et celle versée en faveur du SASC ont également été inférieures à celles prévues.

### **Charges extraordinaires**

Les charges extraordinaires sont 427 francs supérieures au montant budgété. La hausse provient de l'attribution au financement spécial de la taxe de séjour, les charges de ce financement ayant été moins importantes.

### **Revenus fiscaux**

Les revenus fiscaux affichent 12 560 francs de moins que prévu et ceci malgré le fait que le budget ait tenu compte de la diminution de la quotité. Les impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques ont enregistré une forte diminution, avec plus de 81'000 francs de rentrées fiscales en moins. Cette diminution est toutefois compensée par des impôts provenant des personnes morales et surtout d'impôts provenant de gains de fortunes, avec plus de 51 000 francs que pour ces derniers.

## **Revenus régaliens et de concessions**

Cette rubrique, dans laquelle n'est enregistrée que la redevance perçue de l'entreprise BKW Énergie AG, enregistre une baisse de 3 201 francs. L'indemnité, qui fait l'objet d'un contrat, est calculée en fonction des recettes réalisées par cette entreprise dans notre commune, ainsi elle est adaptée chaque année. La redevance reçue en 2017 correspond toutefois à celle enregistrée l'année précédente.

## **Taxes**

Cette rubrique enregistre une hausse importante de 62 898 francs. Les émoluments administratifs et tout particulièrement ceux facturés dans le domaine des constructions tout comme les remboursements de tiers ont été supérieurs aux prévisions. Les taxes de raccordement, qui ont pu être facturées grâce à la construction de nouvelles maisons ou à l'agrandissement de biens existants, enregistrent la plus grande variation. Il est toujours très difficile de budgéter ce genre de taxes étant donné que ce ne sont pas des rentrées récurrentes.

## **Revenus financiers**

Les revenus financiers comprennent intérêts, loyers et fermages. Cette rubrique enregistre une diminution de 3 767 francs. La commune ayant pour objectif de transformer l'ancien magasin en administration communale, le contrat de location a été résilié. Ainsi, plus aucune location n'a été encaissée depuis le début de l'année 2017, ce qui justifie en partie la baisse.

## **Prélèvements sur les fonds et FS**

Un prélèvement supplémentaire de 5 836 francs a été effectué sur le financement spécial pour le maintien de la valeur « FSMV » de l'alimentation en eau. Celui-ci a été fait pour alléger le compte de résultats des charges d'entretien destiné au maintien de la valeur. Il s'agit en l'occurrence de charges pour le remplacement de deux vannes.

Suite à la demande de la fiduciaire, il a été demandé au bureau d'ingénieurs de réévaluer les installations d'alimentation en eau et d'assainissement des eaux usées. Ainsi, la valeur économique de remplacement a été mise à jour en fonction des améliorations et extensions des infrastructures ce qui a permis de faire des attributions plus importantes dans ces deux FSMV. C'est grâce à cette nouvelle attribution qu'il a été possible de faire un prélèvement supplémentaire pour alléger le compte de résultats de l'alimentation en eau.

## **Revenus de transfert**

Les revenus de transfert sont de 4 548 francs inférieurs au montant budgété. Ce recul résulte d'une diminution des dédommagements versés par le canton dans le domaine des traitements des enseignants, notamment au niveau de degré secondaire I.



### 1.1.2 Financements spéciaux (FS)

#### **FS « alimentation en eau »**

L'alimentation en eau (fonction 7101) se solde par un excédent de charges de 14 917 francs, ce qui représente un écart supplémentaire de 1 037 francs par rapport à l'excédent budgété.

Les capitaux propres (équilibre des comptes) du FS « alimentation en eau » se montent à 21 050 francs (compte : 29001.00).

Ce financement ayant encore du patrimoine à amortir, le fonds pour le « maintien de la valeur » (compte : 29301.00) n'a pas encore pu être constitué, et ceci malgré l'adaptation de l'attribution (cf. voir Prélèvements sur les fonds et FS).

#### **FS « traitement des eaux usées »**

Le traitement des eaux usées (fonction 7201) est clôturé de manière équilibrée, puisqu'il présente un excédent de revenus de seulement 21 francs. Ceci présente toutefois une amélioration de 3 971 francs par rapport au montant attendu puisque le budget prévoyait un excédent de charges de 3 950 francs.

Les capitaux propres (équilibre des comptes) du FS « traitement des eaux usées » se montent à 180 863 francs (compte : 29002.00).

Le solde du FS « maintien de la valeur » est de 161 592 francs (compte : 29302.00).

#### **FS « gestion des déchets »**

La gestion des déchets (fonction 7301) se solde par un excédent de charges de 1 660 francs, soit un montant de 3 290 francs inférieur à l'excédent de revenus budgété, qui était de 1 630 francs.

Les capitaux propres (équilibre des comptes) du FS « gestion des déchets » se montent à 26 279 francs (compte : 29003.00).

### 1.1.3 Autres préfinancements (fondés sur un règlement communal)

#### **FS « Financement concernant la taxe de séjour »**

Le FS « Financement concernant la taxe de séjour » (fonction 8400), dit « normal », se solde par un excédent de revenus de 837 francs.

Les capitaux propres se montent à 4 169 francs (compte : 29300.00).

#### **FS « Financement pour l'entretien des chemins »**

L'attribution de 2 000 francs au FS « Financement pour l'entretien des chemins » (fonction 6150) augmente à 17 962 francs le montant du préfinancement (compte : 29300.01).

#### 1.1.4 Compte des investissements

Des investissements ont été consentis pour un montant net de 41 627 francs. Il s'agit de dépenses qui ont fait l'objet d'un crédit d'engagement accepté par le corps électoral lors de l'assemblée du 19 juin 2017 pour permettre la viabilisation de parcelles situées en aval du quartier « Le Pierrat ».

#### 1.1.5 Bilan

Au 31 décembre 2017, le total du bilan s'élève à 1 968 921 francs (année précédente : 1 927 358 fr.). Le patrimoine financier se monte à 1 621 142 francs (année précédente : 1 575 352 fr.), ce qui correspond à une augmentation de 45 790 francs en un an.

Le patrimoine administratif atteint 347 778 francs au 31 décembre 2017 (année précédente : 352 005 fr.), ce qui représente une diminution de 4 227 francs.

Les capitaux de tiers ont diminué de 15 020 francs pour atteindre 241 477 francs contre 256 497 francs l'année précédente. Bien que la provision à court terme ait été ajustée à la hausse, le recul provient essentiellement de la diminution des créanciers et des passifs de régularisation.

Les capitaux propres (GM 29) atteignent 1 727 443 francs au 31 décembre 2017, contre 1 670 860 francs l'année précédente. Le solde initial au 1er janvier 2017 s'est majoré en raison de l'augmentation des préfinancements.

**Les capitaux propres déterminants (groupe de matière 299, anciennement « Fortune nette ») se montent à 1 171 475 francs, alors que l'année précédente ils s'élevaient à 1 159 072 francs.**

#### 1.1.6 Crédits supplémentaires

Seuls les crédits supplémentaires supérieurs à 500 francs sont mentionnés (cf chapitre 11.8.3).

<b>Total :</b>	<b>CHF</b>	<b>157 164.14</b> dont :
dépenses liées :	CHF	71 049.36
dépenses de la compétence du Conseil :	CHF	56 353.23
dépenses à arrêter :	CHF	29 761.55

**Financements spéciaux** (domaines financés par des émoluments)

(Art. 30, lit. b ODGFCo)

FS Alimentation en eau	Exercice 2017	Budget 2017
Résultat	-14 917.50	-13 880.00
Patrimoine administratif au 31.12.2017	29 226.30	
Montant du FS maintien de la valeur au 31.12.2017	0.00	
Capitaux propres du FS au 31.12.2017	21 049.70	

FS Traitement eaux usées	Exercice 2017	Budget 2017
Résultat	20.85	-3 950.00
Patrimoine administratif au 31.12.2017	0.00	
Montant du FS maintien de la valeur au 31.12.2017	161 591.60	
Capitaux propres du FS au 31.12.2017	180 862.80	

FS Gestion des déchets	Exercice 2017	Budget 2017
Résultat	-1 660.11	1 630.00
Patrimoine administratif	0.00	
Montant du FS maintien de la valeur au 31.12.2017	0.00	
Capitaux propres du FS au 31.12.2017	26 278.51	

## 2 DONNÉES PRINCIPALES

### 2.1 Vue d'ensemble

		Exercice 2017	Budget 2017	Exercice 2016
Résultat annuel CR, compte global (GM90)	90	-4 153.70	-6 000.00	118 003.76
Résultat annuel CR, compte général (GM900)	900	12 403.06	10 200.00	109 942.89
Résultat annuel, financements spéciaux selon législation (GM901)	901	-16 556.76	-16 200.00	8 060.87
Revenu de l'impôt des personnes physiques (GM400)	400	336 697.35	417 700.00	396 610.05
Revenu de l'impôt des personnes morales (GM401)	401	11 996.00	2 300.00	6 851.95
Taxe immobilière (GM4021)	4021	31 915.65	32 500.00	33 385.15
Investissements nets (GM 5./6)	5 ./ 6	41 627.46	0.00	60 555.90
Total du patrimoine financier	10	1 621 142.39		1 575 352.46
Total du patrimoine administratif du compte global	14	347 778.41		352 005.05
Total du patrimoine administratif du compte général				
Total du patrimoine administratif des financements spéciaux				
Capitaux de tiers	20	241 477.39		256 497.40
Capitaux propres	29	1 727 443.41		1 670 860.11
<b>Excédent/découvert du bilan</b>	299	1 171 474.85		1 159 071.79

## 2.2 Autofinancement

			Exercice 2017	Budget 2017	Exercice 2016
Résultat du compte global	90		-4 153.70	-6 000.00	118 003.76
Amortissement du patrimoine administratif	33	+	45 854.10	43 550.00	45 854.10
Attributions aux fonds et financements spéciaux	35	+	79 350.00	38 210.00	38 227.00
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	45	-	-21 450.00	-15 610.00	-15 614.00
Rectifications, prêts du patrimoine administratif	364	+			
Rectifications, participations du patrimoine administratif	365	+			6.00
Amortissements, subventions d'investissement	366	+			
Attributions aux capitaux propres	389	+	2 837.00	2 410.00	32 310.80
Revalorisation du patrimoine financier	4490	-			
Prélèvements sur les capitaux propres	489	-			-40 567.80
<b>Autofinancement</b>			<b>102 437.40</b>	<b>62 560.00</b>	<b>178 219.86</b>

### Investissements nets

Dépenses d'investissement	5		41 627.46	0.00	64 755.90
Recettes d'investissement	6		0.00	0.00	4 200.00
<b>Investissements nets</b>			<b>41 627.46</b>	<b>0.00</b>	<b>60 555.90</b>

### 2.3.1 Présentation échelonnée des résultats : Compte Global

	Exercice 2017	Budget 2017	Exercice 2016
<b>Charges d'exploitation</b>			
30 Charges de personnel	167 266.25	158 780.00	151 501.05
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	263 263.93	253 690.00	170 988.24
33 Amortissements du patrimoine administratif	45 854.10	43 550.00	45 854.10
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	79 350.00	38 210.00	38 227.00
36 Charges de transfert	379 129.92	399 620.00	366 156.00
37 Subventions à redistribuer	-	-	-
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>934 864.20</b>	<b>893 850.00</b>	<b>772 726.39</b>
<b>Revenus d'exploitation</b>			
40 Revenus fiscaux	450 440.20	463 000.00	457 441.70
41 Revenus régaliens et de concessions	11 799.00	15 000.00	11 147.00
42 Taxes	206 947.55	144 050.00	153 177.05
43 Revenus divers	-	-	-
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	21 450.00	15 610.00	15 614.00
46 Revenus de transfert	190 272.05	194 820.00	188 527.60
47 Subventions à redistribuer	-	-	-
<b>Total des revenus d'exploitation</b>	<b>880 908.80</b>	<b>832 480.00</b>	<b>825 907.35</b>
<b>RÉSULTAT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION</b>	<b>-53 955.40</b>	<b>-61 370.00</b>	<b>53 180.96</b>
34 Charges financières	3 194.60	1 820.00	2 010.15
44 Revenus financiers	55 833.30	59 600.00	58 575.95
<b>RÉSULTAT PROVENANT DE FINANCEMENTS</b>	<b>52 638.70</b>	<b>57 780.00</b>	<b>56 565.80</b>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>-1 316.70</b>	<b>-3 590.00</b>	<b>109 746.76</b>
38 Charges extraordinaires	2 837.00	2 410.00	32 310.80
48 Revenus extraordinaires	-	-	40 567.80
<b>RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE</b>	<b>-2 837.00</b>	<b>-2 410.00</b>	<b>8 257.00</b>
<b>RÉSULTAT TOTAL, COMPTE DE RÉSULTATS</b>	<b>-4 153.70</b>	<b>-6 000.00</b>	<b>118 003.76</b>

### 2.3.2 Présentation échelonnée des résultats : Compte Général

	Exercice 2017	Budget 2017	Exercice 2016
<b>Charges d'exploitation</b>			
30 Charges de personnel	161 701.70	153 690.00	146 174.00
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	179 049.32	186 840.00	117 852.61
33 Amortissements du patrimoine administratif	30 240.10	27 940.00	30 240.10
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	-	-	-
36 Charges de transfert	364 092.02	383 820.00	349 515.55
37 Subventions à redistribuer	-	-	-
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>735 083.14</b>	<b>752 290.00</b>	<b>643 782.26</b>
<b>Revenus d'exploitation</b>			
40 Revenus fiscaux	450 440.20	463 000.00	457 441.70
41 Revenus régaliens et de concessions	11 799.00	15 000.00	11 147.00
42 Taxes	45 485.25	34 650.00	32 648.65
43 Revenus divers	-	-	-
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	-	-
46 Revenus de transfert	190 272.05	194 820.00	188 527.60
47 Subventions à redistribuer	-	-	-
<b>Total des revenus d'exploitation</b>	<b>697 996.50</b>	<b>707 470.00</b>	<b>689 764.95</b>
<b>RÉSULTAT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION</b>	<b>-37 086.64</b>	<b>-44 820.00</b>	<b>45 982.69</b>
34 Charges financières	3 193.60	1 820.00	2 010.15
44 Revenus financiers	55 520.30	59 250.00	57 713.35
<b>RÉSULTAT PROVENANT DE FINANCEMENTS</b>	<b>52 326.70</b>	<b>57 430.00</b>	<b>55 703.20</b>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>15 240.06</b>	<b>12 610.00</b>	<b>101 685.89</b>
38 Charges extraordinaires	2 837.00	2 410.00	32 310.80
48 Revenus extraordinaires	-	-	40 567.80
<b>RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE</b>	<b>-2 837.00</b>	<b>-2 410.00</b>	<b>8 257.00</b>
<b>RÉSULTAT TOTAL, COMPTE DE RÉSULTATS</b>	<b>12 403.06</b>	<b>10 200.00</b>	<b>109 942.89</b>

### 2.3.3 Présentation échelonnée des résultats : Alimentation en eau

Exercice 2017

Budget 2017

Exercice 2016

<b>Charges d'exploitation</b>			
30 Charges de personnel	5 564.55	5 090.00	5 327.05
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	49 336.40	34 300.00	27 299.80
33 Amortissements du patrimoine administratif	15 614.00	15 610.00	15 614.00
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	21 450.00	15 610.00	15 614.00
36 Charges de transfert	500.00	500.00	500.00
37 Subventions à redistribuer	-	-	-
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>92 464.95</b>	<b>71 110.00</b>	<b>64 354.85</b>
<b>Revenus d'exploitation</b>			
40 Revenus fiscaux	-	-	-
41 Revenus régaliens et de concessions	-	-	-
42 Taxes	56 098.45	41 600.00	47 071.85
43 Revenus divers	-	-	-
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	21 450.00	15 610.00	15 614.00
46 Revenus de transfert	-	-	-
47 Subventions à redistribuer	-	-	-
<b>Total des revenus d'exploitation</b>	<b>77 548.45</b>	<b>57 210.00</b>	<b>62 685.85</b>
<b>RÉSULTAT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION</b>	<b>-14 916.50</b>	<b>-13 900.00</b>	<b>-1 669.00</b>
34 Charges financières	1.00	-	-
44 Revenus financiers	-	20.00	22.15
<b>RÉSULTAT PROVENANT DE FINANCEMENTS</b>	<b>-1.00</b>	<b>20.00</b>	<b>22.15</b>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>-14 917.50</b>	<b>-13 880.00</b>	<b>-1 646.85</b>
38 Charges extraordinaires	-	-	-
48 Revenus extraordinaires	-	-	-
<b>RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>RÉSULTAT TOTAL, COMPTE DE RÉSULTATS</b>	<b>-14 917.50</b>	<b>-13 880.00</b>	<b>-1 646.85</b>

#### 2.3.4 Présentation échelonnée des résultats : Traitement eaux usées

	Exercice 2017	Budget 2017	Exercice 2016
<b>Charges d'exploitation</b>			
30 Charges de personnel	-	-	-



31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	10 888.20	11 150.00	3 415.15
33	Amortissements du patrimoine administratif	-	-	-
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	57 900.00	22 600.00	22 613.00
36	Charges de transfert	13 674.50	14 100.00	14 739.05
37	Subventions à redistribuer	-	-	-
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>82 462.70</b>	<b>47 850.00</b>	<b>40 767.20</b>
	<b>Revenus d'exploitation</b>			
40	Revenus fiscaux	-	-	-
41	Revenus régaliens et de concessions	-	-	-
42	Taxes	82 198.55	43 600.00	48 478.55
43	Revenus divers	-	-	-
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	-	-
46	Revenus de transfert	-	-	-
47	Subventions à redistribuer	-	-	-
	<b>Total des revenus d'exploitation</b>	<b>82 198.55</b>	<b>43 600.00</b>	<b>48 478.55</b>
	<b>RÉSULTAT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION</b>	<b>-264.15</b>	<b>-4 250.00</b>	<b>7 711.35</b>
34	Charges financières	-	-	-
44	Revenus financiers	285.00	300.00	760.35
	<b>RÉSULTAT PROVENANT DE FINANCEMENTS</b>	<b>285.00</b>	<b>300.00</b>	<b>760.35</b>
	<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>20.85</b>	<b>-3 950.00</b>	<b>8 471.70</b>
38	Charges extraordinaires	-	-	-
48	Revenus extraordinaires	-	-	-
	<b>RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
	<b>RÉSULTAT TOTAL, COMPTE DE RÉSULTATS</b>	<b>20.85</b>	<b>-3 950.00</b>	<b>8 471.70</b>

### 2.3.5 Présentation échelonnée des résultats : Gestion des déchets

	Exercice 2017	Budget 2017	Exercice 2016
<b>Charges d'exploitation</b>			
30 Charges de personnel	-	-	-
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	23 990.01	21 400.00	22 420.68
33 Amortissements du patrimoine administratif	-	-	-

35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	-	-	-
36	Charges de transfert	863.40	1 200.00	1 401.40
37	Subventions à redistribuer	-	-	-
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>24 853.41</b>	<b>22 600.00</b>	<b>23 822.08</b>
	<b>Revenus d'exploitation</b>			
40	Revenus fiscaux	-	-	-
41	Revenus régaliens et de concessions	-	-	-
42	Taxes	23 165.30	24 200.00	24 978.00
43	Revenus divers	-	-	-
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	-	-
46	Revenus de transfert	-	-	-
47	Subventions à redistribuer	-	-	-
	<b>Total des revenus d'exploitation</b>	<b>23 165.30</b>	<b>24 200.00</b>	<b>24 978.00</b>
	<b>RÉSULTAT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION</b>	<b>-1 688.11</b>	<b>1 600.00</b>	<b>1 155.92</b>
34	Charges financières	-	-	-
44	Revenus financiers	28.00	30.00	80.10
	<b>RÉSULTAT PROVENANT DE FINANCEMENTS</b>	<b>28.00</b>	<b>30.00</b>	<b>80.10</b>
	<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>	<b>-1 660.11</b>	<b>1 630.00</b>	<b>1 236.02</b>
38	Charges extraordinaires	-	-	-
48	Revenus extraordinaires	-	-	-
	<b>RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
	<b>RÉSULTAT TOTAL, COMPTE DE RÉSULTATS</b>	<b>-1 660.11</b>	<b>1 630.00</b>	<b>1 236.02</b>

### 3 BILAN

	Exercice 2017	Exercice 2016
<b>ACTIF</b>		
<b>PATRIMOINE FINANCIER</b>		
100 Disponibilités et placements à court terme	1 018 089.69	919 707.06
101 Créances	345 405.55	383 024.10
102 Placements financiers à court terme	-	-
104 Actifs de régularisation	61 472.15	76 261.50
106 Stocks, fournitures et travaux en cours	1 584.00	1 768.80
107 Placements financiers	40 185.00	40 185.00
108 Immobilisations corporelles PF	154 406.00	154 406.00
109 Créances envers les FS et fonds enregistrés comme capitaux de tiers	-	-
<b>TOTAL DU PATRIMOINE FINANCIER</b>	<b>1 621 142.39</b>	<b>1 575 352.46</b>
<b>PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>		
140 Immobilisations corporelles PA	347 778.41	352 005.05
142 Immobilisations incorporelles	-	-
144 Prêts	-	-
145 Participations, capital social	-	-
146 Subventions d'investissement	-	-
148 Amortissements supplémentaires cumulés	-	-
<b>TOTAL DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>	<b>347 778.41</b>	<b>352 005.05</b>
<b>ACTIF</b>	<b>1 968 920.80</b>	<b>1 927 357.51</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>CAPITAUX DE TIERS</b>		
<b>Capitaux de tiers à court terme</b>		
200 Engagements courants	101 069.54	120 507.05
201 Engagements financiers à court terme	-	-
204 Passifs de régularisation	41 472.85	51 395.35
205 Provisions à court terme	20 140.00	5 800.00
<b>Total des capitaux de tiers à court terme</b>	<b>162 682.39</b>	<b>177 702.40</b>
<b>Capitaux de tiers à long terme</b>		
206 Engagements financiers à long terme	-	-
208 Provisions à long terme	-	-
209 Engagements envers les FS et les fonds enregistrés comme capitaux de tiers	78 795.00	78 795.00
<b>Total des capitaux de tiers à long terme</b>	<b>78 795.00</b>	<b>78 795.00</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX DE TIERS</b>	<b>241 477.39</b>	<b>256 497.40</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
290 Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	228 191.01	244 747.77
292 Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire	-	-
293 Préfinancements	183 722.35	122 985.35
294 Réserves	30 310.80	30 310.80
296 Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	113 744.40	113 744.40
299 Excédent/découvert du bilan	1 171 474.85	1 159 071.79
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 727 443.41</b>	<b>1 670 860.11</b>
<b>PASSIF</b>	<b>1 968 920.80</b>	<b>1 927 357.51</b>

## 4 FONCTIONS

### 4.1 Comptes de résultats

	Exercice 2017		Budget 2017		Exercice 2016	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	201 555.74	5 180.10	195 320.00	4 600.00	174 430.41	4 454.50
Charges / Revenus nets	-	196 375.64	-	190 720.00	-	169 975.91
1 Ordre et sécurité publics, défense	41 499.59	29 666.50	39 480.00	27 200.00	36 941.30	24 713.40
Charges / Revenus nets	-	11 833.09	-	12 280.00	-	12 227.90
2 Formation	153 589.28	73 346.65	177 470.00	78 890.00	121 022.65	74 454.00
Charges / Revenus nets	-	80 242.63	-	98 580.00	-	46 568.65
3 Culture, sports et loisirs, Eglises	20 370.26	9 287.75	20 720.00	750.00	11 749.65	663.00
Charges / Revenus nets	-	11 082.51	-	19 970.00	-	11 086.65
4 Santé	300.00	-	300.00	-	300.00	-
Charges / Revenus nets	-	300.00	-	300.00	-	300.00
5 Sécurité sociale	148 280.45	1 185.36	155 970.00	-	151 265.95	-
Charges / Revenus nets	-	147 095.09	-	155 970.00	-	151 265.95
6 Transports et télécommunications	56 572.40	3 330.00	70 270.00	3 520.00	51 352.40	3 540.00
Charges / Revenus nets	-	53 242.40	-	66 750.00	-	47 812.40
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	244 521.24	207 312.91	157 180.00	149 890.00	153 160.20	141 681.85
Charges / Revenus nets	-	37 208.33	-	7 290.00	-	11 478.35
8 Économie publique	3 119.00	15 846.70	3 460.00	19 160.00	7 593.50	19 199.65
Charges / Revenus nets	12 727.70	-	15 700.00	-	11 606.15	-
9 Finances et impôts	107 287.31	631 939.30	92 260.00	628 420.00	229 987.54	669 097.20
Charges / Revenus nets	524 651.99	-	536 160.00	-	439 109.66	-

## 0 Administration générale

	Exercice 2017		Budget 2017		Exercice 2016	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	201 555.74	5 180.10	195 320.00	4 600.00	174 430.41	4 454.50
Solde	-	196 375.64	-	190 720.00	-	169 975.91

0220 : Dépassement dû au taux de travail de l'administratrice qui a été prolongé en raison de la surcharge de travail. Les charges sociales ont augmenté en proportion.

La concierge ayant démissionnée et le déneigeur ayant dédit son contrat, les deux postes ont été mis au concours ce qui a généré des coûts supplémentaires dans le compte « impressions, reliures, publications et annonces ».

## 1 Ordre et sécurité publics, défense

	Exercice 2017		Budget 2017		Exercice 2016	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	41 499.59	29 666.50	39 480.00	27 200.00	36 941.30	24 713.40
Solde	-	11 833.09	-	12 280.00	-	12 227.90

1400 : Augmentation du nombre de jetons de présence versé aux membres de la commission de construction en raison d'une hausse des dossiers à traiter. Frais imprévus provenant d'une facture complémentaire concernant la mise à jour de la mensuration officielle 2016 (facture reçue tardivement).

Honoraires de notaire pour la constitution d'une servitude et défraiement de consultants externes pour l'obtention de conseils juridiques en matière de constructions, de conventions et d'aménagement.

1500 : Taxes d'exemption en baisse par rapport aux comptes 2016 et au montant budgété.

## 2 Formation

	Exercice 2017		Budget 2017		Exercice 2016	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	153 589.28	73 346.65	177 470.00	78 890.00	121 022.65	74 454.00
Solde	-	80 242.63	-	98 580.00	-	46 568.65

Les subventions versées par le canton dans le domaine des traitements des enseignants ont été moins importantes. À savoir que celles-ci dépendent directement du nombre d'élèves présents dans la commune durant l'année scolaire. Cela a pour conséquence qu'il est toujours très difficile d'établir un budget, non seulement le nombre d'élèves peut changer entre l'établissement du budget et le début de l'année scolaire, mais aussi le coût par élève, en fonction du nombre d'unités à temps plein (UTP) utilisées par l'école, peut varier dans la même proportion.

2120 : Part aux frais de fonctionnement de la communauté scolaire de La Baroche moins élevée en raison d'une ristourne reçue sur le décompte 2016.

2130 : Les contributions versées à la Ville de Bienne pour les élèves scolarisés au secondaire ont été moins importantes, le budget prévoyait un élève de plus.

2140 : Part de la commune plus élevée pour l'école de musique de Lengnau. La participation communale aux frais des écoles de musique dépend du nombre de leçons de musique suivies par les élèves de Romont.

2170 : Plusieurs travaux d'entretien prévus au niveau du bâtiment scolaire n'ont finalement pas été réalisés, seuls les travaux nécessaires ont été exécutés. Les frais de chauffage ont été moins élevés.

## 3 Culture, sports et loisirs, Eglises

	Exercice 2017		Budget 2017		Exercice 2016	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	20 370.26	9 287.75	20 720.00	750.00	11 749.65	663.00
	-	11 082.51	-	19 970.00	-	11 086.65

3320 : Un montant avait été prévu pour la modernisation du site internet par un bureau spécialisé. Finalement, ces travaux ont été faits par le maire, si bien que ceux-ci ont rapporté une économie de 5 000 francs puisqu'ils ont été réalisés sur la base du tarif communal.

3420 : La commune ayant organisé la sortie des personnes âgées, l'ensemble des coûts a été comptabilisé, alors que le budget ne prévoyait que la part nette de la commune. Les participations de la commune de Sauge et de la bourgeoisie ont été comptabilisées dans les revenus, d'où une dépense nette à la charge de la commune de Romont de 1'415 francs. Le montant net correspond finalement au budget.

#### 4 Santé

	Exercice 2017		Budget 2017		Exercice 2016	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	300.00	-	300.00	-	300.00	-
Solde	-	300.00	-	300.00	-	300.00

Remarque : Aucune

#### 5 Sécurité sociale

	Exercice 2017		Budget 2017		Exercice 2016	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	148 280.45	1 185.36	155 970.00	-	151 265.95	-
Solde	-	147 095.09	-	155 970.00	-	151 265.95

5310 : Part aux frais de fonctionnement de l'Agence AVS du bas Vallon plus élevée en raison du décompte 2016 qui a été facturé tardivement.

5320 : Subvention communale pour les PC inférieure au budget.

5451 : La prise en charge par la commune de la franchise qui est facturée par les crèches aux familles a été moins élevée en raison d'une baisse de la fréquentation des enfants dans les crèches. Pour rappel, sur la base des dispositions légales de l'ordonnance sur les prestations d'insertion sociale (OPIS), le Conseil municipal avait accepté, en 2014, de prendre en charge la franchise de 20%. Ne souhaitant pas être lié avec une crèche particulière, l'exécutif a préféré prendre en charge directement cette franchise.

5796 : Subvention communale versée au SASC moins élevée en raison d'une ristourne de 4 373 francs reçue sur les comptes 2016.

5799 : Subvention communale pour l'aide sociale inférieure au budget.

## 6 Transports et télécommunications

Exercice 2017		Budget 2017		Exercice 2016		
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
56 572.40	3 330.00	70 270.00	3 520.00	51 352.40	3 540.00	
Solde	-	53 242.40	-	66 750.00	-	47 812.40

6150 : Le budget alloué à l'entretien des routes et des chemins n'a pas complètement été utilisé (moins de corvées et moins de besoins en matériel et fourniture divers).

Les travaux prévus pour le raccordement d'un caniveau le long du chemin du Bambois / Rue du Clos Michel n'ont pas été exécutés.

Les frais de tiers pour le travail de déneigement se sont élevés à 29 996 francs (budget 23 000 francs). Le dépassement provient d'heures effectuées en 2016 qui ont été comptabilisées en 2017 et de coûts supplémentaires en raison d'hivers plus longs.

## 7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire

Exercice 2017		Budget 2017		Exercice 2016		
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
244 521.24	207 312.91	157 180.00	149 890.00	153 160.20	141 681.85	
Solde	-	37 208.33	-	7 290.00	-	11 478.35

7100 : Suite des dépenses engagées en 2016 pour le débouchage de la fontaine située au Quart Derrière et pour sa remise en fonction.

7101 : Les fuites survenues sur le réseau ont généré des heures supplémentaires. Le prélèvement d'eau de secours auprès du SEPV et la facturation du forfait annuel n'avaient par erreur pas été budgétés.

La construction de nouvelles maisons a nécessité l'achat de nouveaux compteurs.

L'abandon des lignes analogiques par Swisscom a eu pour conséquence de devoir effectuer des remplacements/modifications sur la téléalarme. Ainsi, des dépenses supplémentaires ont dû être engagées pour procéder à des adaptations et le modem de la téléalarme a dû être changé. Travaux supplémentaires de défrichage et de coupe de bois effectués autour de la station de captage pour permettre d'ôter l'acidité dans le sol.



Le produit des taxes de raccordement a été reversé dans le fonds de maintien de la valeur, cette différence n'influence pas le résultat de la tâche du service des eaux. L'attribution au fonds du maintien de la valeur a été adaptée conformément à la valeur des installations du service des eaux. Par rapport au budget, l'attribution a augmenté de 5 836 francs. Ceci a permis de faire une attribution plus importante dans le FSMV et de permettre un prélèvement supplémentaire pour alléger le compte de résultats de l'alimentation en eau.

7201 : Dépenses supplémentaires pour la réparation de couvercles de regards dans le quartier du Pierrat.

Le produit des taxes de raccordement a été reversé dans le fonds de maintien de la valeur, cette différence n'influence pas le résultat de la tâche du traitement des eaux usées. L'attribution au fonds du maintien de la valeur a été adaptée conformément à la valeur des installations du service du traitement des eaux usées. Par rapport au budget, l'attribution a augmenté de 5 137 francs. Ceci a permis de faire une attribution plus importante dans le FSMV.

7301 : Adaptation du stock de sacs Celtor en vue de leur vente. Une facture réceptionnée tardivement (fin de l'année 2017) pour la vidange de la déchetterie en 2016 a grevé le compte. Les coûts des prestataires pour le ramassage et l'élimination des déchets (ordures ménagères, verre, déchets encombrants, huiles usées, papier, carton et déchets verts) ont été plus importants que prévu en raison d'une augmentation du volume de ces différents types de déchets.

La population ayant quelque peu diminué, les taxes d'enlèvement des déchets ont été inférieures à ce qui était prévu.

7792 : Achat de sachets pour les poubelles « Robidog ».

## 8 Economie publique

	Exercice 2017		Budget 2017		Exercice 2016	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	3 119.00	15 846.70	3 460.00	19 160.00	7 593.50	19 199.65
Solde	12 727.70	-	15 700.00	-	11 606.15	-

8400 : Redistribution d'une partie du produit de la taxe de séjour sous la forme d'un forfait annuel de 400 francs en faveur de la promotion touristique.

8710 : 3 201 francs de moins reçu des BKW Énergie au titre de concession d'exploitation du réseau électrique. L'indemnité fait l'objet d'un contrat d'approvisionnement en énergie qui se base selon les recettes réalisées dans notre commune.

## 9 Finances et impôts

Exercice 2017		Budget 2017		Exercice 2016		
Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
107 287.31	631 939.30	92 260.00	628 420.00	229 987.54	669 097.20	
Solde	524 651.99	-	536 160.00	-	439 109.66	-

9100 : Globalement, il a manqué 54 119 francs pour atteindre le budget fixé pour les impôts communaux généraux. Cette diminution provient essentiellement de la baisse des impôts sur le revenu des personnes physiques (58'074 francs de moins que le budget / - 14,8%). Cela est dû à des corrections fiscales d'années antérieures. Les impôts sur la fortune des personnes physiques ont également été inférieurs (6 110 francs de moins que le budget). Par contre, les impôts perçus à la source, ceux provenant des personnes morales et les créances fiscales amorties ont été supérieurs aux prévisions.

9101 : Ici figurent les impôts sur les gains immobiliers ainsi que les taxes perçues lors du versement de capitaux provenant de 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> pilier. Il est toujours très difficile de budgéter les impôts spéciaux étant donné que ce ne sont pas des impôts récurrents. Ainsi, l'objectif fixé à un minimum de 5 000 francs a été dépassé puisque ce sont plus de 56 480 francs qui ont été comptabilisés principalement suite à la vente de plusieurs biens-fonds.

9102 : Taxes immobilières sensiblement à la baisse (- 639 francs).

9300 : La part communale 2017 pour la compensation des charges au titre de « Nouvelle répartition des tâches » est de 862 francs moins élevés que prévue (- 2,4%). 158 166 francs ont été versés par le fonds de la péréquation financière. Cela correspond au montant fixé lors de l'établissement du budget.

9610 : Les intérêts rémunérateurs payés aux contribuables ont été supérieurs aux prévisions alors que les intérêts moratoires ont été plus bas, ce qui représente une baisse de 1 226 francs.

9630 : La commune ayant pour objectif de transformer l'ancien magasin en administration communale, le contrat de location a été résilié. De ce fait, plus aucune location n'est encaissée, ce qui représente un manque à gagner de 2'420 francs. Les frais d'énergie sont dorénavant pris en charge par la commune.

9901 : Amortissement dans un délai de 10 ans du patrimoine administratif existant qui se montait au moment de l'introduction du MCH2, à 276 848,95 francs.

## 4.2 Comptes des investissements

	Exercice 2017		Budget 2017		Exercice 2016	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	-	-	-	-	-	-
Dépenses/recettes nettes	-	-	-	-	-	-
1 Ordre et sécurité publics, défense	-	-	-	-	-	-
Dépenses/recettes nettes	-	-	-	-	-	-
2 Formation	-	-	-	-	-	-
Dépenses/recettes nettes	-	-	-	-	-	-
3 Culture, sports et loisirs, Eglises	-	-	-	-	25 727.95	4 200.00
Dépenses/recettes nettes	-	-	-	-	-	21 527.95
4 Santé	-	-	-	-	-	-
Dépenses/recettes nettes	-	-	-	-	-	-
5 Sécurité sociale	-	-	-	-	-	-
Dépenses/recettes nettes	-	-	-	-	-	-
6 Transports et télécommunications	-	-	-	-	39 027.95	-
Dépenses/recettes nettes	-	-	-	-	-	39 027.95
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	41 627.46	-	-	-	-	-
Dépenses/recettes nettes	-	41 627.46	-	-	-	-
8 Économie publique	-	-	-	-	-	-
Dépenses/recettes nettes	-	-	-	-	-	-
9 Finances et impôts	-	41 627.46	-	-	4 200.00	64 755.90
Dépenses/recettes nettes	41 627.46	-	-	-	60 555.90	-

## 5 Groupes de matières

### 5.1 Compte de résultats

	Exercice 2017		Budget 2017		Exercice 2016		
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
<b>CHARGES</b>							
30	Charges de personnel	167 266.25	-	158 780.00	-	151 501.05	-
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	310 588.40	47 324.47	253 690.00	-	257 928.24	86 940.00
33	Amortissements du patrimoine administratif	45 854.10	-	43 550.00	-	45 854.10	-
34	Charges financières	1 491.30	-1 703.30	1 820.00	-	2 010.15	-
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	79 350.00	-	38 210.00	-	38 227.00	-
36	Charges de transfert	379 768.35	638.43	399 620.00	-	388 530.25	22 374.25
37	Subventions à redistribuer	-	-	-	-	-	-
38	Charges extraordinaires	2 837.00	-	2 410.00	-	32 310.80	-
39	Imputations internes	522.00	-	520.00	-	515.20	-
<b>3</b>	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>987 677.40</b>	<b>46 259.60</b>	<b>898 600.00</b>	<b>0.00</b>	<b>916 876.79</b>	<b>109 314.25</b>
<b>REVENUS</b>							
40	Revenus fiscaux	-	450 440.20	2 000.00	465 000.00	-	457 441.70
41	Revenus régaliens et de concessions	-	11 799.00	-	15 000.00	-	11 147.00
42	Taxes	576.90	207 524.45	-	144 050.00	895.15	154 072.20
43	Revenus divers	-	-	-	-	-	-
44	Revenus financiers	-	55 833.30	-	59 600.00	-	58 575.95
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	21 450.00	-	15 610.00	-	15 614.00
46	Revenus de transfert	-	190 272.05	-	194 820.00	-	188 527.60
47	Subventions à redistribuer	-	-	-	-	-	-
48	Revenus extraordinaires	-	-	-	-	-	40 567.80
49	Imputations internes	-	522.00	-	520.00	-	515.20
<b>4</b>	<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>576.90</b>	<b>937 841.00</b>	<b>2 000.00</b>	<b>894 600.00</b>	<b>895.15</b>	<b>926 461.45</b>
<b>CLÔTURE</b>							
90	Clôture du compte de résultats	12 423.91	16 577.61	11 830.00	17 830.00	119 650.61	1 646.85
<b>9</b>	<b>COMPTES DE CLÔTURE</b>	<b>12 423.91</b>	<b>16 577.61</b>	<b>11 830.00</b>	<b>17 830.00</b>	<b>119 650.61</b>	<b>1 646.85</b>

## 5.2 Compte des investissements

	Exercice 2017		Budget 2017		Exercice 2016	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>DEPENSES</b>						
50	Immobilisations corporelles	41 627.46	-	-	64 755.90	-
51	Investissements pour le compte de tiers	-	-	-	-	-
52	Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
54	Prêts	-	-	-	-	-
55	Participations et capital social	-	-	-	-	-
56	Subventions d'investissement propres	-	-	-	-	-
57	Subventions d'investissement à redistribuer	-	-	-	-	-
<b>5</b>	<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>41 627.46</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>64 755.90</b>
<b>REVENUS</b>						
60	Report d'immobilisations corporelles dans le PF	-	-	-	-	-
61	Remboursements	-	-	-	-	-
62	Report d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
63	Subventions d'investissement acquises	-	-	-	-	4 200.00
64	Remboursement de prêts	-	-	-	-	-
65	Report de participations	-	-	-	-	-
66	Remboursement de subventions d'investissement propres	-	-	-	-	-
67	Subventions d'investissement à redistribuer	-	-	-	-	-
<b>6</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>4 200.00</b>
59	Report au bilan	-	-	-	-	4 200.00
69	Report au bilan	-	41 627.46	-	-	-
	<b>Investissements nets</b>	<b>41 627.46</b>		<b>0.00</b>		<b>60 555.90</b>

## 6 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau des flux de trésorerie indique la modification des liquidités réparties en 3 flux (activité d'exploitation, activité d'investissement et activité de financement). Les flux de trésorerie financés par les impôts (compte général de la commune) et les flux de trésorerie des financements spéciaux alimentés par des émoluments (« entreprises communales » : approvisionnement en eau, évacuation des eaux usées, déchets) sont présentés séparément.

Le flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation (uniquement le compte financé par les impôts) fait apparaître les véritables « forces » de la commune municipale. Il s'agit là du chiffre le plus important du tableau des flux de trésorerie. Celui-ci résulte des encaissements et des décaissements liés aux opérations. Le flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation doit à moyen terme couvrir les sorties de trésorerie destinées à l'activité d'investissement. Les variations annuelles doivent être compensées essentiellement par la prise ou le remboursement d'engagements financiers (flux de trésorerie provenant de l'activité financière).

Le flux de trésorerie de la commune de Romont pour 2017 indique comment on en est arrivé à la rentrée de liquidités représentant un total de 98 383 francs.

Le flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement du compte général diminue de 25 101 francs. Ceci est dû aux règlements de débiteurs et créanciers en lien avec les investissements. Ce montant vient diminuer les fonds s'élevant à CHF 78 848 francs qui ont été créés par la commune elle-même (flux de trésorerie de l'activité d'exploitation). L'activité de financement, suite à l'adaptation de comptes de tiers vient également réduire les fonds de 290 francs.

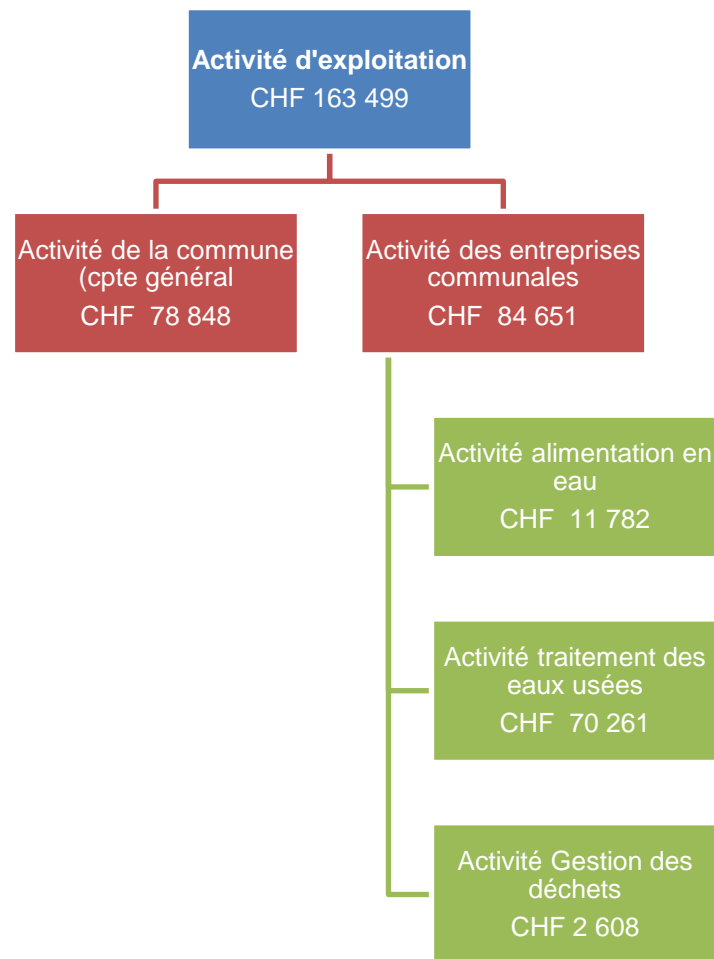
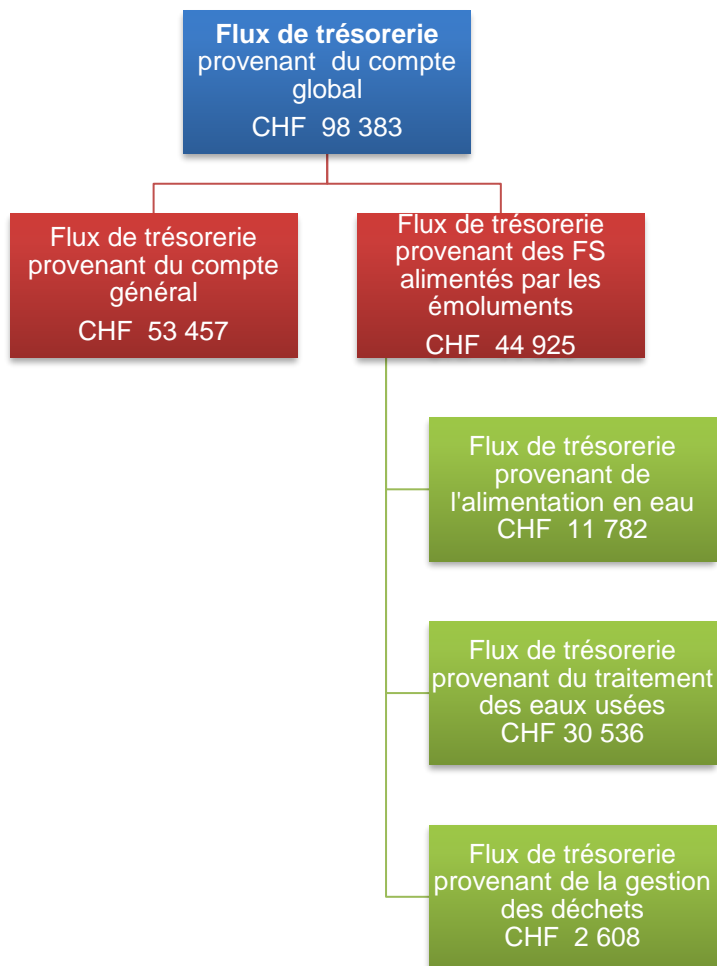
En 2017, les financements spéciaux alimentés par des émoluments (entreprises communales) provenant de l'activité d'exploitation et d'investissement ont engendré une rentrée de liquidité de 44 925 francs.

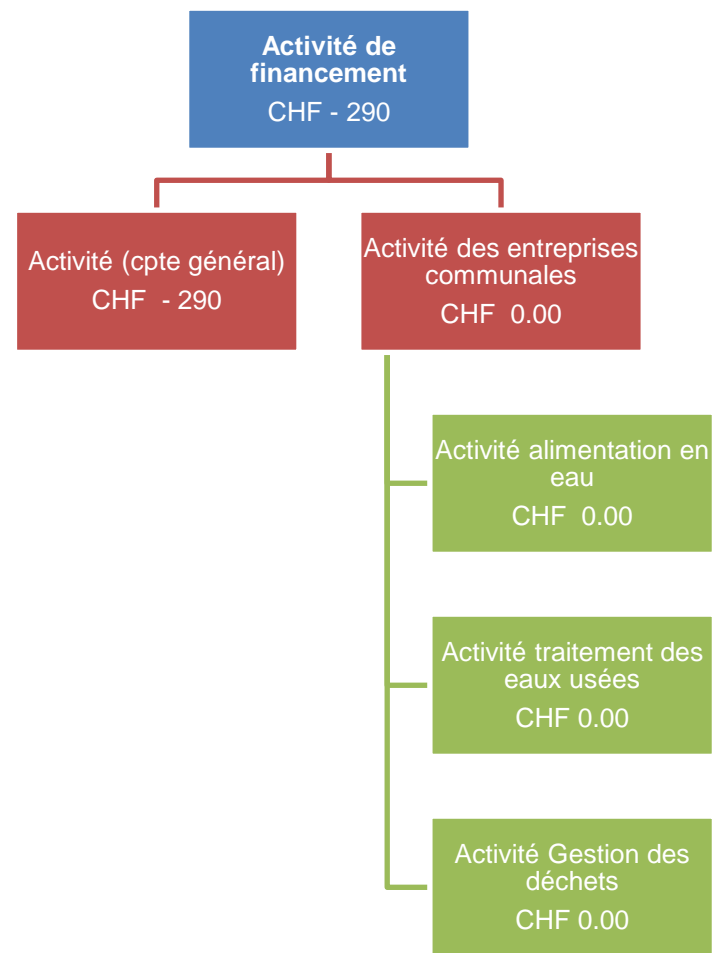
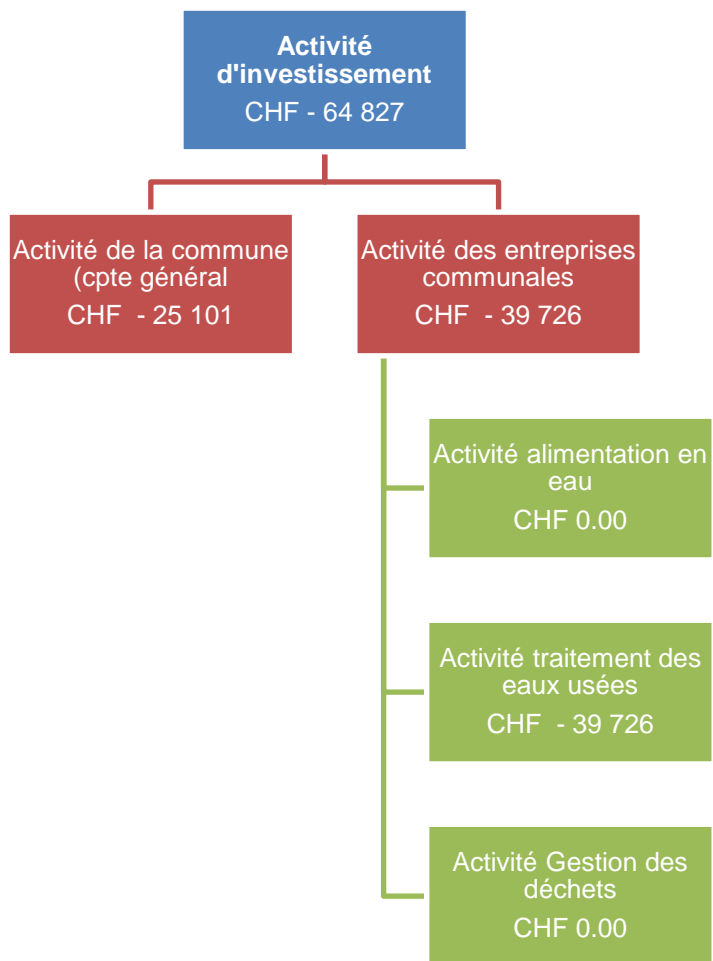
Le flux de trésorerie globale (lié uniquement à l'exploitation et à l'investissement) présente une augmentation de 98 672 francs. C'est l'activité d'investissement négative qui explique la diminution des flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation.

Au total, il découle des flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle et financière, déduction faite des sorties de trésorerie pour des activités d'investissement, une rentrée de liquidité globale de 98 383 francs.

Le tableau des flux de trésorerie est établi sur la base du fonds « disponibilités nettes ».

Ce fonds se compose des disponibilités provenant des avoirs en caisse, des avoirs sur comptes postaux et bancaires ainsi que des équivalents de trésorerie, moins les engagements financiers à court terme (< 90 jours).







## Tableau des flux de trésorerie

Désignation	CHF 2017	CHF 2016
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation		
Excédent de revenus / (-) excédent de charges	12'403.06	109'942.89
Amortissements du patrimoine administratif	30'240.10	30'240.10
Amortissements, subventions d'investissement	0.00	0.00
Attributions aux capitaux propres	2'837.00	32'310.80
(-) Prélèvements sur les capitaux propres	0.00	-40'567.80
Pertes résultant de la vente de placements financiers PF et du transfert de placements financiers du PF au PA / (-) gains provenant de la vente de placements financiers PF	0.00	0.00
Pertes résultant de la vente d'immobilisations corporelles PF et du transfert d'immobilisations corporelles du PF au PA / (-) gains provenant de la vente d'immobilisations corporelles PF	0.00	0.00
Rectifications, immobilisations PF / (-) rectifications, immobilisations PF	0.00	0.00
Rectifications, prêts/participations PA	0.00	6.00
(-) Revalorisations PA	0.00	0.00
Diminution / (-) augmentation des créances	44'635.60	18'554.34
Diminution / (-) augmentation des stocks	0.00	0.00
Diminution / (-) augmentation des actifs de régularisation	17'043.55	-65'690.20
(-) Diminution / augmentation des engagements courants	-24'328.76	62'769.30
Augmentation / (-) diminution des provisions à court terme	14'340.00	5'800.00
(-) Diminution / augmentation des passifs de régularisation	-18'322.10	-41'393.40
(-) Diminution / augmentation des provisions à long terme	0.00	0.00
(-) Diminution / augmentation des autres financements spéciaux	0.00	0.00
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation de la commune (compte général)</b>	<b>78'848.45</b>	<b>111'972.03</b>

Flux de trésorerie provenant de l'alimentation en eau		
(-) Excédent de charges / excédent de revenus	-14'917.50	-1'646.85
Amortissements du patrimoine administratif	15'614.00	15'614.00
Amortissements, subventions d'investissement	0.00	0.00
(-) Revalorisations PA	0.00	0.00
Diminution / (-) augmentation des créances	4'182.67	-6'486.54
(-) Augmentation / diminution des actifs de régularisation	-2'615.95	-84.35
Diminution / (-) augmentation des stocks	0.00	0.00
Augmentation / (-) diminution des engagements courants	6'677.70	41.10
Augmentation / (-) diminution des passifs de régularisation	2'840.60	5'269.40
(-) Diminution / augmentation du préfinancement «maintien de la valeur»	0.00	0.00
(-) Diminution / augmentation des autres préfinancements	0.00	0.00
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation, alimentation en eau</b>	<b>11'781.52</b>	<b>12'706.76</b>

Flux de trésorerie provenant du traitement des eaux usées		
Excédent de revenus / (-) excédent de charges	20.85	8'471.70
Amortissements du patrimoine administratif	0.00	0.00
Amortissements, subventions d'investissement	0.00	0.00
(-) Revalorisations PA	0.00	0.00
Diminution / (-) augmentation des créances	3'701.78	-3'075.65
Diminution / (-) augmentation des actifs de régularisation	607.35	-913.30
Diminution / (-) augmentation des stocks	0.00	0.00
Augmentation / (-) diminution des engagements courants	1'935.30	463.00
Augmentation / (-) diminution des passifs de régularisation	6'096.00	1'904.00
Augmentation / (-) diminution du préfinancement «maintien de la valeur»	57'900.00	22'613.00
(-) Diminution / augmentation des autres préfinancements	0.00	0.00
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation, traitement des eaux usées</b>	<b>70'261.28</b>	<b>29'462.75</b>

Flux de trésorerie provenant de la gestion des déchets

(-) Excédent de charges / excédent de revenus	-1'660.11	1'236.02
Amortissements du patrimoine administratif	0.00	0.00
Amortissements, subventions d'investissement	0.00	0.00
(-) Revalorisations PA	0.00	0.00
Diminution / (-) augmentation des créances	3'337.90	-2'258.25
(-) Augmentation / diminution des actifs de régularisation	-245.60	-520.90
Diminution / (-) augmentation des stocks	184.80	426.00
Augmentation / (-) diminution des engagements courants	1'527.80	765.55
(-) Diminution / augmentation des passifs de régularisation	-537.00	-55.15
(-) Diminution / augmentation des préfinancements	0.00	0.00
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation, gestion des déchets</b>	<b>2'607.79</b>	<b>-406.73</b>
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation des entreprises communales</b>	<b>84'650.59</b>	<b>41'762.78</b>
<b>Total des flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b>163'499.04</b>	<b>153'734.81</b>
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement		
Paiements pour investissements nets, immobilisations corporelles + immobilisations incorporelles + subventions d'investissement PA	-25'101.40	-35'460.50
(-) Décaissements pour prêts/participations PA	0.00	0.00
Encaissements pour prêts/participations PA	0.00	6.00
(-) Immobilisations corporelles PF (achat)	0.00	0.00
Immobilisations corporelles PF (vente)	0.00	123'370.00
(-) Immobilisations corporelles PF, investissements	0.00	0.00
(-) Placements financiers à court terme PF (achat)	0.00	0.00
Placements financiers à court terme PF (vente)	0.00	0.00
(-) Placements financiers à long terme PF (achat)	0.00	0.00
Placements financiers à long terme PF (vente)	0.00	0.00
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement de la commune (compte général)</b>	<b>-25'101.40</b>	<b>87'915.50</b>
Flux de trésorerie provenant de l'alimentation en eau		

Paiements pour investissements nets PA, alimentation en eau	0.00	-1'400.00
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement, alimentation en eau</b>	<b>0.00</b>	<b>-1'400.00</b>
Flux de trésorerie provenant du traitement des eaux usées		
Paiements pour investissements nets PA, traitement des eaux usées	-39'725.26	-3'500.00
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement, traitement des eaux usées</b>	<b>-39'725.26</b>	<b>-3'500.00</b>
Flux de trésorerie provenant de la gestion des déchets		
Paiements pour investissements nets PA, gestion des déchets	0.00	0.00
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement, gestion des déchets</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement des entreprises communales</b>	<b>-39'725.26</b>	<b>-4'900.00</b>
<b>Total des flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement</b>	<b>-64'826.66</b>	<b>83'015.50</b>
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement		
(-) Diminution / augmentation des comptes courants avec des tiers	-289.75	-53'400.25
Engagements financiers à court terme contractés	0.00	0.00
(-) Remboursement d'engagements financiers à court terme	0.00	0.00
Engagements financiers à long terme contractés	0.00	0.00
(-) Remboursement d'engagements financiers à long terme	0.00	0.00
(-) Diminution / augmentation des legs, fondations et libéralités enregistrés comme capitaux de tiers ainsi que des fonds CT	0.00	0.00
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement de la commune (compte général)</b>	<b>-289.75</b>	<b>-53'400.25</b>
<b>Total des flux de trésorerie (tous)</b>	<b>98'382.63</b>	<b>183'350.06</b>

Disponibilités et placements à court terme au 1.1.	919'707.06	736'357.00
Disponibilités et placements à court terme au 31.12.	1'018'089.69	919'707.06
<i>Total de contrôle: différence</i>	<i>0.00</i>	<i>0.00</i>

## 7 INDICATEURS FINANCIERS

### 7.1 Compte global

Indicateur financier	Comptes 2017	Ø 5 ans	Commentaire/interprétation
	Valeur	Valeur	
Quotient d'endettement net (QEN)	-272.20%		Le quotient d'endettement net indique la part des revenus fiscaux (impôts directs des personnes physiques et des personnes morales) +/- les prestations de la péréquation financière qui serait nécessaire pour amortir la dette nette. Le taux négatif est expliqué par le fait que la commune n'a pas de dette.
Degré d'autofinancement (DA)	246.08%		Le degré d'autofinancement indique dans quelle mesure les investissements peuvent être financés par des ressources propres. S'il est de plus de 100 pour cent, il permet le financement d'investissements ou conduit à un désendettement, tandis que s'il est de moins de 100 pour cent, il entraîne un nouvel endettement ou emprunt. Cet indicateur peut considérablement varier d'une année à l'autre, en particulier dans les petites collectivités dès lors qu'elles investissent à intervalles irréguliers. Il ne peut donc être apprécié que sur plusieurs années. Le taux élevé est justifié par un autofinancement confortable et des investissements nets peu élevés.
Quotité de la charge des intérêts (QChI)	-0.61%		La quotité de la charge des intérêts indique la part des revenus qui est absorbée par les intérêts nets. Plus elle est élevée et plus l'endettement est important. A l'inverse, moins elle est élevée et plus grande est la marge de manœuvre financière de la collectivité. Une quotité de la charge des intérêts négative signifie que les revenus du patrimoine sont supérieurs au montant des intérêts de la dette. Cet indicateur reflète donc la situation financière de la commune qui est saine. Les comparaisons portant sur plusieurs exercices renseignent sur l'évolution de l'endettement dans la commune, et les comparaisons intercommunales, sur la situation actuelle de la commune en la matière.
Dette brute par rapport aux revenus (DB/R)	10.79%		La dette brute par rapport aux revenus permet d'évaluer la situation d'endettement, et en particulier de déterminer si l'endettement est

			proportionné compte tenu des revenus obtenus. Cet indicateur renseigne sur le pourcentage des revenus financiers qui est nécessaire au remboursement de la dette brute. Le taux a diminué par rapport à l'année précédente.
Quotité d'investissement (QInv)	4.88%		La quotité d'investissement renseigne sur le rapport entre les activités d'investissement et les charges annuelles globales. Cet indicateur ne permet toutefois pas à lui seul de tirer des conclusions sur la situation financière de la commune.
Quotité de la charge financière (QChF)	4.29%		La quotité de la charge financière indique l'incidence des frais financiers sur le budget. On entend par charge financière la somme des intérêts nets, des amortissements et des rectifications. Cet indicateur permet de constater dans quelle mesure les revenus courants sont absorbés par le service de la dette et les amortissements ordinaires. Une hausse de ce taux équivaut à une réduction de la marge budgétaire. Ce taux a reculé par rapport à l'année passée.
Endettement net en francs/habitant (E/H)	CHF – 7'261.39		L'endettement net en francs par habitant sert à mesurer l'importance de la dette et doit être apprécié en même temps que la capacité financière de la commune (quotité d'autofinancement). <b>Une valeur négative reflète l'existence d'une fortune nette par habitant.</b>
Quotité d'autofinancement (QA)	10.94%		La quotité d'autofinancement reflète la capacité financière d'une commune ainsi que sa marge de manœuvre budgétaire. Cet indicateur renseigne sur la part des revenus pouvant être affectée au financement d'investissements ou au désendettement. Ce taux a reculé par rapport à l'année passée.
Quotité de la charge des intérêts nets (QChIN)	-1.09%		La quotité de la charge des intérêts nets indique la part des revenus fiscaux qu'une commune doit affecter à la rémunération de sa dette. Un taux élevé est synonyme d'endettement important.
Capitaux propres déterminants par habitants (CPD/H)	CHF 7'040.32		Cet indicateur, destiné aux comparaisons, est utilisé dans le contexte de la péréquation financière.

## 7.2 Compte général

Indicateur financier	Comptes 2017	Ø 5 ans	Commentaire/interprétation
	Valeur	Valeur	
Degré d'autofinancement (DA)	n.a.		

Quotient de l'excédent du bilan (QEB)	231.12%		L'excédent du bilan est défini par rapport aux revenus fiscaux +/- les prestations de la péréquation financière. Seule une base saine de capitaux propres est à même de garantir un bon autofinancement. Le quotient de l'excédent du bilan n'est calculé que pour le compte général.
---------------------------------------	---------	--	---

### 7.3 FS Alimentation en eau

Indicateur financier	Comptes 2017	Ø 5 ans	Commentaire/interprétation
	Valeur	Valeur	
Degré d'autofinancement (DA)	n.a.		
Taux de couverture des coûts (QTCC)	83.91%		Le taux de couverture des coûts indique le rapport entre les revenus et les charges, dès lors que les émoluments doivent couvrir les frais dans le domaine de l'alimentation en eau. Si le taux de couverture des coûts excède 100 pour cent, l'accomplissement de la tâche en question a généré un gain, et s'il est inférieur à 100 pour cent, il a entraîné une perte.
Quotient du maintien de la valeur (QMV)	0.00%		

### 7.4 FS Traitement eaux usées

Indicateur financier	Comptes 2017	Ø 5 ans	Commentaire/interprétation
	Valeur	Valeur	
Degré d'autofinancement	139.14%		Le degré d'autofinancement indique dans quelle mesure les investissements peuvent être financés par des ressources propres. S'il est de plus de 100 pour cent, il permet le financement d'investissements ou conduit à un désendettement, tandis que s'il est de moins de 100 pour cent, il entraîne un nouvel endettement ou emprunt. Cet indicateur peut considérablement varier d'une année à l'autre, en particulier dans les petites collectivités dès lors qu'elles investissent à intervalles irréguliers. Il ne peut donc être apprécié que sur plusieurs années.
Taux de couverture des coûts (QTCC)	100.03%		Le taux de couverture des coûts indique le rapport entre les revenus et les charges, dès lors que les émoluments doivent couvrir les frais dans le domaine du traitement des eaux usées. Si le taux de couverture des coûts excède 100 pour cent, l'accomplissement de la tâche en question

			a généré un gain, et s'il est inférieur à 100 pour cent, il a entraîné une perte.
Quotient du maintien de la valeur (QMV)	4.42%		Le quotient du maintien de la valeur indique le rapport entre le maintien de la valeur et les valeurs de remplacement dans le cas de l'alimentation en eau et du traitement des eaux usées, domaines dans lesquels la législation permet la réduction ou l'arrêt des attributions dès que le montant du maintien de la valeur atteint ou dépasse 25 pour cent de la valeur de remplacement.

## 7.5 FS Gestion des déchets

Indicateur financier	Comptes 2016	Ø 5 ans	Commentaire/interprétation
	Valeur	Valeur	
Degré d'autofinancement	n.a.		
Taux de couverture des coûts (QTCC)	93.32%		Le taux de couverture des coûts indique le rapport entre les revenus et les charges, dès lors que les émoluments doivent couvrir les frais dans le domaine de la gestion des déchets. Si le taux de couverture des coûts excède 100 pour cent, l'accomplissement de la tâche en question a généré un gain, et s'il est inférieur à 100 pour cent, il a entraîné une perte.
Quotient du maintien de la valeur (QMV)	n.a.		

## 8 PROPOSITION DE L'EXÉCUTIF

### APPROBATION :

Le conseil communal arrête les comptes annuels au sens de l'article 71 OCo (RSB 170.111) pour l'exercice 2017

<b>COMPTE DE RÉSULTATS</b>	Charges du compte global	940 895.80	CHF
	Revenus du compte global	936 742.10	CHF
	<b>Excédent de charges</b>	-4 153.70	CHF



dont

Charges du compte général	741 113.74	CHF
Revenus du compte général	753 516.80	CHF
<b>Excédent de revenus</b>	12 403.06	CHF
Charges Alimentation en eau	92 465.95	CHF
Revenus Alimentation en eau	77 548.45	CHF
<b>Excédent de charges</b>	-14 917.50	CHF
Charges Traitement eaux usées	82 462.70	CHF
Revenus Traitement eaux usées	82 483.55	CHF
<b>Excédent de revenus</b>	20.85	CHF
Charges Gestion des déchets	24 853.41	CHF
Revenus Gestion des déchets	23 193.30	CHF
<b>Excédent de charges</b>	-1 660.11	CHF
<b>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</b>		
Dépenses	41 627.46	CHF
Recettes	0.00	CHF
<b>Investissements nets</b>	41 627.46	CHF

**CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES selon le tableau distinct (cf chapitre 11.8.3)**

**CHF 157 164.14**

Dont CHF 71 049.36 de dépenses liées ou déjà accordées.

Dont CHF 29 761.55 de dépenses à arrêter

L'excédent de revenus est attribué aux capitaux propres.

Du fait de l'excédent de revenus du compte général, les capitaux propres augmentent de CHF 56 583.30

## **PROPOSITION :**

Il est proposé à l'assemblée communale d'approuver les comptes de 2017 ainsi que les crédits supplémentaires d'un montant de 29 761.55 francs.

### **Municipalité de Romont**

#### **Au nom du Conseil Municipal**

Le Président :            Le Conseiller municipal :

Yvan Kohler

Roger Benoit

#### **L'Administratrice des finances**

Claudine Leisi

**9 RAPPORT SUCCINCT**

## **10 APPROBATION DES COMPTES ANNUELS**

L'Assemblée municipale de la commune de Romont a approuvé les comptes de 2017 en date du 21 juin 2018 conformément à la proposition du Conseil communal du 16 avril 2018.

Romont, le 18.06.2018

**Commune municipale Romont**

Le Président :            La Secrétaire :

Yvan Kohler

Claudine Leisi

# 11 ANNEXE

## 11.1 Règles

### 11.1.1 Règles applicables à la présentation des comptes

Les comptes annuels de la commune de Romont ont été clos conformément aux bases légales cantonales en vigueur:

- Loi sur les communes (LCo; RSB 170.11)
- Ordonnance sur les communes (OCo; RSB 170.111)
- Ordonnance de Direction sur la gestion financière des communes (ODGFCo; RSB 170.511)

En vertu de l'article 70, alinéa 1 LCo, les comptes se fondent sur le modèle comptable harmonisé 2 pour les cantons et les communes (MCH2) selon le manuel de la Conférence des directeurs cantonaux des finances. Dans certains domaines, les prescriptions cantonales s'écartent des recommandations concernant le MCH2. L'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire a publié une liste des exceptions sur son site Internet, à l'adresse [www.be.ch/communes](http://www.be.ch/communes) > Finances communales > MCH2 > Outils de travail.

### 11.1.2 Evaluation du patrimoine financier <sup>1</sup>

Les actifs du patrimoine financier sont portés au bilan lorsqu'ils présentent une utilité économique future et que leur valeur peut être déterminée de manière fiable. Le patrimoine financier est inscrit pour la première fois au bilan à sa valeur d'acquisition ou de production. Les biens acquis à titre gratuit sont inscrits à leur valeur vénale au moment de leur entrée dans le patrimoine financier. Les évaluations ultérieures du patrimoine financier ont lieu à la valeur vénale de ce dernier à la date du bilan. Une réévaluation intervient tous les cinq ans ou en cas de modification de la valeur officielle pour les biens-fonds, droits de superficie exceptés, et annuellement pour toutes les autres valeurs patrimoniales. Les valeurs inscrites au bilan doivent être immédiatement rectifiées en cas de dépréciation effective durable ou de perte.

#### **Le patrimoine financier a été évalué au 31.12.2015**

Les critères d'évaluation nous sont donnés dans l'annexe 1 de l'ordonnance sur les communes (OCo). En fonction de la nature du patrimoine, les critères sont notamment pour :

- les biens-fonds, la valeur officielle x facteur de 1,4
- les terrains, surface x prix m<sup>2</sup>
- les terrains en droit de superficie, capitalisation de la rente au taux du contrat
- les valeurs cotées en bourse (titres), valeur boursière

---

<sup>1</sup> \* Cf. article 32d, lettre b ODGFCo

Compte du bilan	Ancienne valeur comptable CHF	Revalorisation CHF	Nouvelle valeur comptable CHF	Méthode d'évaluation (annexe 1 OCo)	Dernière évaluation
<b>10800.0001</b> Champs Les Biolas, Parcelle no 826	1 400.00	-1 176.00	224.00	Valeur officielle x facteur de 1.4 Chiffre 1	Lors de l'introduction du MCH2, le 1 <sup>er</sup> janvier 2016
<b>10800.0001</b> Pré Au village - Clos Michel Parcelle no 869	13 075.00	-12 781.00	294.00	Valeur officielle x facteur de 1.4 Chiffre 1	Lors de l'introduction du MCH2, le 1 <sup>er</sup> janvier 2016
<b>10800.0001</b> Champ Le Bain, Parcelle no 985	6 180.60	8 687.40	14 868.00	Valeur officielle x facteur de 1.4 Chiffre 1	Lors de l'introduction du MCH2, le 1 <sup>er</sup> janvier 2016
<b>10840.0001</b> Ancien hangar, loué, Parcelle no 870	20 005.00	-5 445.00	14 560.00	Valeur officielle x facteur de 1.4 Chiffre 1	Valeur officielle x facteur de 1.4 Chiffre 1
<b>10840.0002</b> Ancien magasin, Parcelle no 921	1.00	124 459.00	124 460.00	Valeur officielle x facteur de 1.4 Chiffre 1	Lors de l'introduction du MCH2, le 1 <sup>er</sup> janvier 2016

**Revalorisation totale**

**113 744.40**

### 11.1.3 Evaluation du patrimoine administratif

Les actifs du patrimoine administratif sont portés au bilan lorsqu'ils présentent une utilité publique pour plusieurs années à venir et que leur valeur peut être déterminée de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition ou de production en application du principe de la méthode nette et amortis de manière linéaire en fonction de leur durée d'utilisation. Les biens acquis à titre gratuit sont inscrits à leur valeur vénale au moment de leur entrée dans le patrimoine administratif. Les valeurs inscrites au bilan doivent être immédiatement rectifiées en cas de dépréciation effective durable ou de perte. Les catégories d'immobilisations et les durées d'utilisation sont définies à l'annexe 2 OCo.

### 11.1.4 Limites d'inscription à l'actif

Compte général	CHF 20 000.00
Financements spécial « alimentation en eau »	CHF 20 000.00
Financements spécial « traitement des eaux usées »	CHF 20 000.00

Selon décision du Conseil municipal du 6 juillet 2015.

### 11.1.5 Patrimoine administratif existant

Le patrimoine administratif existant au moment du passage au MCH2, soit au 31 décembre 2015, est amorti de manière linéaire pendant 10 ans.

## 11.2 Bases des comptes annuels

Les comptes de 2017 se basent sur le budget 2017 et les comptes de l'exercice précédent, soit ceux de 2016.

### Approbation :

	<b>Budget 2017</b>	<b>Comptes annuels 2016</b>
Conseil communal	14 novembre 2016	01 mai 2017
Rapport succinct de l'organe de vérification des comptes		06 novembre 2017
Assemblée communale	05 décembre 2016	19 juin 2017

## 11.3 Etat des capitaux propres

Capitaux propres au 1.1.2017		Changements intervenus pendant l'exercice 2017				Capitaux propres au 31.2.2017			
CHF		Motifs de l'augmentation (+)	CHF	Motifs de la diminution (-)	CHF	CHF			
<b>29</b>	<b>Capitaux propres</b>		<b>94'611</b>		<b>38'028</b>	<b>29</b>	<b>Capitaux propres</b>	<b>1'727'443</b>	
<b>290</b>	<b>Financements spéciaux</b>			<b>21</b>	<b>16'578</b>	<b>290</b>	<b>Financements spéciaux</b>	<b>228'191</b>	
29001	FS «Alimentation en eau»	35'967	9010.10 FS «Alimentation en eau»		14'918	29001	FS «Alimentation en eau»	21'049	
29002	FS «Traitement eaux usées»	180'842	9010.20 FS «Traitement eaux usées»	21		29002	FS «Traitement eaux usées»	180'863	
29003	FS «Gestion des déchets»	27'939	9010.30 FS «Gestion des déchets»		1'660	29003	FS «Gestion des déchets»	26'279	
2900x	FS «transfert de PA» (art. 85a OCo)	-	3890 Attributions extraordinaires	-	4850 Prélèvements extraordinaires	2900x	FS «transfert de PA» (art. 85a OCo)	-	
292	Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire	-	3892 Attributions aux réserves provenant de l'enveloppe budgétaire, capitaux propres	-	4892 Prélèvements sur les réserves provenant de l'enveloppe budgétaire	292	Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire	-	
<b>293</b>	<b>Préfinancements</b>	<b>122'985</b>	<b>Attributions aux préfinancements des capitaux propres</b>	<b>82'187</b>	<b>Prélèvements sur les préfinancements des capitaux propres</b>	<b>21'450</b>	<b>293</b>	<b>Préfinancements</b>	<b>183'722</b>
29300	Compte général	19'293	3893	2'837	4893	-	29300	Compte général	22'130
29301	Alimentation en eau, maintien de la valeur	-	3510 Attributions selon la feuille de calcul des valeurs de remplacement	21'450	4510 Prélèvements à hauteur des amortissements ordinaires	21'450	29301	Alimentation en eau, maintien de la valeur	-
29302	Traitement des eaux usées, maintien de la valeur	103'692	3510 Idem	57'900	4510 Idem	-	29302	Traitement des eaux usées, maintien de la valeur	161'592
<b>294</b>	<b>Réserves</b>	<b>30'311</b>	<b>Attributions</b>	<b>-</b>	<b>Prélèvements</b>	<b>-</b>	<b>294</b>	<b>Réserves</b>	<b>30'311</b>
29400	Amortissements supplémentaires	30'311	3894.00	-	4894.00	-	29400	Amortissements supplémentaires	30'311
<b>296</b>	<b>Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier</b>	<b>113'744</b>	<b>Attributions à la réserve liée à la réévaluation</b>	<b>-</b>	<b>Prélèvements sur la réserve liée à la réévaluation</b>	<b>-</b>	<b>296</b>	<b>Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier</b>	<b>113'744</b>
29600	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	113'744	3896	-	4896	-	29600	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	113'744
29601	Réserve de fluctuation	-					29601	Réserve de fluctuation	-
<b>299</b>	<b>Excédent/découvert du bilan</b>	<b>1'159'072</b>	<b>Résultat annuel Excédents (+) Déficits (-)</b>	<b>12'403</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>299</b>	<b>Excédent/découvert du bilan</b>	<b>1'171'475</b>



## 11.4 Tableau des provisions

### 205 Provisions à court terme

Compte	Désignation	Valeur comptable au 01.01.2017	Modification			Valeur comptable au 31.12.2017	Commentaire sur la modification et le maintien
			Constitution	Utilisation	Dissolution		
20550.00	Constitution de nouvelles provisions pour FA 2017 à recevoir	5'800.00	18'640.00		4'300.00	20'140.00	2016 : Solde d'une provision de 1500.- p/1 FA pas encore reçue (Echo BV)  2017 : Const. de nvlls provisions pour FA à recevoir dont les travaux ont été exécutés en 2017

### 208 Provisions à long terme

Compte	Désignation	Valeur comptable au 01.01.2017	Modification			Valeur comptable au 31.12.2017	Commentaire sur la modification et le maintien
			Constitution	Utilisation	Dissolution		
	Aucune					0.00	

**Total des provisions à court terme**

5'800.00 18'640.00 0.00 4'300.00 20'140.00

**Total des provisions à long terme**

0.00 0.00 0.00 0.00 0.00

**Total des provisions**

**5'800.00 18'640.00 0.00 4'300.00 20'140.00**

## 11.5 Tableau des participations

Pas encore actualisé

## 11.6 Tableau des garanties

Pas encore actualisé

## 11.7 Tableau des Immobilisations

Finance  
Commune  
politique

Tableau des immobilisations

2017

PATRIMOINE FINANCIER

		108 Immobilisations corporelles PF				
		1080	1084	1086	1087	1089
		Terrains non bâtis	Bâtiments PF (désaffectation)	Biens mobiliers PF	Immobilisations en cours de construction PF	Autres immobilisations corporelles PF
Coûts d'acquisition	Valeur de l'immobilisation	1.1.2017	15 386.00	139 020.00		
	Augmentations	2017				
	Diminutions / corrections	2017				
	Transferts / reclassements (réorg.)	2017				
	Valeur de l'immobilisation	31.12.2017	15 386.00	139 020.00		
Rectifications cumulées	Etat au	1.1.2017				
	Dépréciations durables	2017				
	Revalorisations	2017				
	Transferts / reclassements (réorg.)	2017				
	Etat au	31.12.2017				
Valeur comptable	<b>Valeur comptable nette</b>	<b>31.12.2017</b>	<b>15 386.00</b>	<b>139 020.00</b>		
	dont celle des installations en leasing	31.12.2017				
	Valeurs d'assurance	31.12.2017				

## 11.7 Tableau des Immobilisations

Finance

Commune politique

Tableau des immobilisations 2017

Immobilisations corporelles du patrimoine administratif

		140 Immobilisations corporelles								
		1400	1401	1402	1403	1404	1405	1406	1407	1409
		Terrains non bâtis	Routes, voies de communication	Aménagement des eaux	Ouvrages de génie civil	Terrains bâtis	Forêts, alpages	Biens mobiliers	Immob. en cours de construction	Autres immob. corporelles* (sans 14099)
Coûts d'acquisition	Valeur de l'immobilisation	1.1.2017		39 027.95		7 644.00			13 883.95	
	Augmentations	2017							41 627.46	
	Diminutions / corrections	2017								
	Transferts / reclassements (réorg.)	2017								
	Valeur de l'immobilisation	31.12.2017		39 027.95		7 644.00			13 883.95	41 627.46
Amortissements ordinaires cumulés	Etat au	1.1.2017		-975.70		-191.10			-1 388.40	
	Amortissements planifiés	2017		-975.70		-191.10			-1 388.40	
	Amortissements non planifiés	2017								
	Corrections de valeur	2017								
	Etat au	31.12.2017		-1 951.40		-382.20			-2 776.80	
Valeur comptable	<b>Valeur comptable nette</b>	<b>31.12.2017</b>		<b>37 076.55</b>		<b>7 261.80</b>			<b>11 107.15</b>	<b>41 627.46</b>
	dont celle des installations en leasing	31.12.2017								
	Valeurs d'assurance	31.12.2017								

\* A l'exclusion du PA existant lors de l'introduction du MCH2:

	Solde au 01.01. 2017		Rectifications cumulées		Solde au 31.12.2017	
Compte général	14099.00	CHF 276'848.95	14099.99	CHF 55'369.80		CHF 221'479.15
Alimentation en eau	14099.10	CHF 60'454.30	14099.91	CHF 31'228.00		CHF 29'226.30
Traitement des eaux usées	14099.20	CHF -	14099.92	CHF -		CHF -
Ev. autres (décision de dérogation au taux d'amortissement, FS)						
<b>Total</b>		<b>CHF 337'303.25</b>		<b>CHF 86'597.80</b>		<b>CHF 250'705.45</b>

## 11.7 Tableau des Immobilisations

Finance

Commune politique

Tableau des immobilisations

2017

Autre patrimoine administratif

			142 Immobilisations incorporelles			144 Prêts	145 Participations	146 Subventions d'investissement
			1420	1427	1421 et 1429	1441-1447	1452-1456	1460-1469
			Logiciels	Immob. incorporelles en cours	Autres immob. incorporelles	Prêts	Participations	Investissements
Coûts d'acquisition	Valeur de l'immobilisation	1.1.2017					6.00	
	Augmentations	2017						
	Diminutions / corrections	2017						
	Transferts / reclassements (réorg.)	2017						
	Valeur de l'immobilisation	31.12.2017					6.00	
Amortissements ordinaires cumulés	Etat au	1.1.2017					-6.00	
	Amortissements planifiés	2017						
	Amortissements non planifiés	2017						
	Corrections de valeur	2017						
	Etat au	31.12.2017					-6.00	
Valeur comptable	<b>Valeur comptable nette</b>	<b>31.12.2017</b>						
	dont celle des installations en leasing	31.12.2017						
	Valeurs d'assurance	31.12.2017						

## 11.8 Contrôle des crédits

### 11.8.1 Crédits d'engagements en vue d'investissements

Décision d'octroi du crédit				Contrôle des crédits								
				en CHF								
N° de compte	Organe	Date	Montant (brut) du crédit	Désignation de l'objet	Dépenses cumulées au 01.01.2017	Dépenses d'investissement	Dépenses cumulées au 31.12.2017	Recettes cumulées au 01.01.2017	Recettes d'investissement	Recettes cumulées au 31.12.2017	Solde	Date du décompte
	AC	13.12.2007	657'500.00	Viabilisation de détail du quartier "Les Oeuches"	568'822.70	0.00	568'822.70	296'468.35	0.00	296'468.35	88'677.30	19.06.2017
*	AC	15.06.2015	-123'500.00	Vente de la parcelle No 834 située aux Oeuches	-123'370.00	0.00	-123'370.00	0.00	0.00	0.00	-130.00	19.06.2017
3420.5060.00	AC	07.12.2015	25'000.00	Réfection de la place de jeux du village	25'727.95	0.00	25'727.95	4'200.00	0.00	4'200.00	-727.95	19.06.2017
6150.5010.00	AC	07.12.2015	42'000.00	Pose d'1 nouv. Revêt. s/ch. no 939 (Derrière Mahlé)	39'027.95	0.00	39'027.95	0.00	0.00	0.00	2'972.05	19.06.2017
7201.5032.01	AC	19.06.2017	40'000.00	Construction d'un collecteur d'eaux usées pour la viabilisation des parcelles situées au nord du quartier « Le Pierrat »	0.00	41'627.46	41'627.46	0.00	0.00	0.00	-1'627.46	
0290.5040.00	AC	11.12.2017	287'000.00	Aménagement du bureau communal dans l'ancien magasin (chemin de la Fontaine 2)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	287'000.00	
7900.5290.00	AC	11.12.2017	56'000.00	Révision de l'aménagement local (règlement d'affectation du sol et de construction, plans de zones, etc.)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	56'000.00	

\* Crédit d'engagement pour des placements du patrimoine financier selon le MCH1 : crédit d'engagement selon l'ancien droit

### 11.8.2 Crédits supplémentaires soumis à l'approbation du législatif

N° de compte	Désignation	en CHF			Crédit suppl.	Remarque
		Comptes	Budget	Dépassement	Date de l'arrêté	
<b>0</b>	<b>Administration générale</b>					
	Aucun			0.00		
<b>1</b>	<b>Ordre et sécurité publics, défense</b>					
	Aucun			0.00		
<b>2</b>	<b>Formation</b>					
	Aucun			0.00		
<b>3</b>	<b>Culture, sports et loisirs, Eglises</b>					
	Aucun			0.00		
<b>4</b>	<b>Santé</b>					
	Aucun			0.00		
<b>5</b>	<b>Sécurité sociale</b>					
	Aucun			0.00		
<b>6</b>	<b>Transports et télécommunications</b>					
	Aucun			0.00		
<b>7</b>	<b>Protection de l'environnement et aménagement du territoire</b>					
7100.3143.00	Entretien des fontaines	29'761.55	0.00	29'761.55	18.06.2018	Crédit supplémentaire pour la remise en fonction de fontaine située au Quart Derrière.
<b>8</b>	<b>Économie publique</b>					
	Aucun					
<b>9</b>	<b>Finances et impôts</b>					
	Aucun			0.00		

### 11.8.3 Tableau des crédits additionnels

Compte	Désignation	Budget	Comptes	Dépassement	Dépenses liées provenant du droit supérieur	Compétence du CM (max. Fr. 20'000.-)	Compétence de l'AM (sup. Fr. 20'000.-)	Date	Justification
	<b>TOTAL</b>	<b>205'230.00</b>	<b>362'394.14</b>	<b>157'164.14</b>	<b>71'049.36</b>	<b>56'353.23</b>	<b>29'761.55</b>		
<b>0</b>	<b>Administration générale</b>								
0120.3000.00	Indemnités et jetons de présence	19'500.00	20'979.20	1'479.20		1'479.20		07.11.2016	À partir de 2017, les jetons de présence (p/séances du conseil uniquement) ont été augmentés à CHF 100.- et le tarif horaire des vacations a été fixé à CHF 40.-. Les séances ainsi que les représentations ont été plus nombreuses.
0120.3130.00	Téléphone, taxe de raccordement, frais de port	-	699.00	699.00		699.00			Ces frais ont été budgété avec le matériel de bureau figurant sous la pos. 0120.3100.00. L'addition des deux comptes correspond donc au budget.
0220.3010.00	Traitements du personnel	88'200.00	94'564.60	6'364.60		6'364.60		22.05.2017	Le budget a été calculé sur la base d'un taux de travail (p/l'administratrice) fixé à 80% jusqu'en juin 2017. La charge de travail n'ayant pas diminué, ce pourcentage a été prolongé jusqu'au 30.06.2018, ce qui justifie en grande partie le dépassement.
0220.3102.00	Impression/copie, reliure, publ. spécialisées, annonces	2'000.00	4'341.00	2'341.00		2'341.00		06.02.17 / 08.05.17	Dépassement provenant des frais d'annonces pour les mises au concours du poste de concierge et du service hivernal.
<b>1</b>	<b>Ordre et sécurité publics, défense</b>								
1400.3000.00	Traitements, indemnités et JP comm. Construction	700.00	2'060.00	1'360.00		1'360.00			Nombre croissant de dossiers à traiter d'où l'organisation de nombreuses séances. Le tarif horaire, qui a également été adapté, contribue également au dépassement.
1400.3132.00	Honoraires géomètre officiel	2'000.00	3'259.40	1'259.40		1'259.40		24.03.2017	Dépassement justifié par une facture complémentaire concernant la mise à jour de la mensuration officielle 2016 qui a été réceptionnée tardivement (CHF 1110.85).
1400.3132.01	Honoraires avocat et notaire	-	1'329.45	1'329.45		1'329.45		28.11.2016 / 06.02.2017 / 26.06.2017 / 27.11.2017	Honoraires de notaire pour la constitution d'une servitude et défraiement de consultants externes pour l'obtention de conseils juridiques en matière de constructions, de conventions et d'aménagement.
<b>2</b>	<b>Formation</b>								

2170.3120.00	Eau, énergie, combustible - électricité	2'300.00	2'894.65	594.65		594.65			Augmentation des coûts et de la consommation d'électricité
<b>3</b>	<b>Culture, sports et loisirs, Églises</b>								
3420.3636.01	Subvention en faveur de la sortie des aînés	1'500.00	9'995.41	8'495.41		8'495.41			La commune ayant organisé la sortie des personnes âgées, l'ensemble des coûts a été comptabilisé dans les charges, alors que le budget ne tenait compte que de la part nette de la commune. Les participations de la commune de Sauge et de la bourgeoisie ont été en contrepartie comptabilisées dans les revenus, pos. 3420.4260.00, d'où une dépense nette de CHF1'415.35 pour la commune de Romont. Le montant net correspond finalement au budget.
<b>5</b>	<b>Sécurité sociale</b>								
5310.3632.00	Subvention communale pour la gestion de l'agence AVS	3'350.00	4'176.30	826.30		826.30			Gestion de l'agence AVS par la commune de Péry - La Heutte: Différence provenant d'un solde 2016 reçu tardivement .
<b>6</b>	<b>Transports et télécommunications</b>								
6150.3141.01	Entretien des routes - Déblaiement de la neige	23'000.00	26'996.20	3'996.20		3'996.20			Les hivers 2016 et 2017 ayant respectivement duré plus longtemps et commencés plus tôt, ils ont nécessité plus d'heures pour le déneigement. Des heures de travail concernant l'exercice 2016 ont été facturées tardivement, ce qui a grevé les comptes 2017.
<b>7</b>	<b>Protection de l'environnement et aménagement du territoire</b>								
7100.3143.00	Entretien des fontaines	-	29'761.55	29'761.55			29'761.55	17.10.2016	Suite des dépenses engagées en 2016 pour le débouchage de la fontaine située au Quart Derrière et pour sa remise en état de fonction.
7101.3101.00	Achat de matériel et de compteurs	-	1'532.96	1'532.96			1'532.96		* Suite à la construction de nouvelles maisons, de nouveaux compteurs ont dû être achetés. * D'autre fourniture et matériel nécessaire au service des eaux ont également dû être acquis. Un réducteur de pression a été changé. * Le modem de la téléalarme a dû être changé, voir commentaire suivant.



7101.3110.00	Acquisition de meuble, de machines et appareils	-	10'880.20	10'880.20		10'880.20		20.03.2017	L'abandon des lignes analogiques par Swisscom a eu pour conséquence de devoir effectuer des remplacements/modifications sur les appareils connectés, tels que la téléalarme. Ainsi, des dépenses supplémentaires ont dû être engagées pour procéder à des adaptations permettant de passer à la nouvelle technologie.
7101.3120.01	Achat d'eau potable au syndicat	-	2'086.90	2'086.90		2'086.90			Prélèvement d'eau de secours auprès du SEPV en 2017 + facturation du forfait annuel. Par erreur, aucun budget n'a été prévu alors que le forfait est facturé chaque année.
7101.3144.00	Entretien de la station de pompage et du réservoir	1'500.00	7'277.05	5'777.05		5'777.05		21.08.2017	Travaux de défrichement et coupe de bois qui ont dû être effectués autour de la station de captage pour permettre d'ôter l'acidité dans le sol.
7101.3510.50	Attrib. du produit des taxes de racc. Au FSMV		11'484.80	11'484.80	11'484.80				Suite à l'encaissement de plusieurs taxes de raccordement facturées lors de la construction de nouvelles maisons, le produit de ces taxes est attribué au FS « maintien de la valeur ».
7201.3143.00	Entretien - collecteurs, eau de surface et canalisations	2'000.00	2'761.70	761.70		761.70		23.10.2017	Dépenses supplémentaires pour la réparation de couvercles de regards situés dans le quartier du Pierrat.
7201.3510.50	Attrib. du produit des taxes de racc. Au FSMV	-	37'290.00	37'290.00	37'290.00				Suite à l'encaissement de plusieurs taxes de raccordement facturées lors de la construction de nouvelles maisons, le produit de ces taxes est attribué au FS « maintien de la valeur ».
7301.3101.00	Achats de sacs et de vignettes	4'700.00	5'497.76	797.76		797.76			Adaptation du stock de sacs Celtor en fonction du volume de leur vente.
7301.3130.00	Enlèvement des déchets	16'600.00	18'492.25	1'892.25		1'892.25			Une facture réceptionnée tardivement (fin de l'année 2017) pour la vidange de la déchetterie au cours du 2e semestre 2016 a grevé le compte + CHF 540.-. Volume des déchets verts et des encombrants plus important, soit une augmentation des frais.
<b>9</b>	<b>Finances et impôts</b>			-					
9100.4000.50	Rép. fisc., impôts s/rev. pph domiciliées ds la commune	2'000.00	15'131.10	13'131.10	13'131.10				Un seul contribuable justifie à lui seul une répartition importante.
9100.4001.50	Rép. fisc., impôts s/fortune pph domiciliées ds la commune	-	5'937.10	5'937.10	5'937.10				Idem
9610.3499.00	Intérêts rémunérateurs	700.00	1'703.30	1'003.30	1'003.30				Budget établi sur la base des comptes 2015 qui comptabilisaient moins de charges.

9630.3439.00	Ass.-immo p/BF du PF, assurances choses, électricité, taxes	260.00	1'174.30	914.30		914.30			La commune ayant pour objectif de transformer l'ancien magasin en administration, le contrat de location a été résilié. Les frais d'électricité sont ainsi pris par la commune.
9901.3300.99	Amortissements planifiés - PA existant général	24'720.00	27'684.90	2'964.90		2'964.90		06.03.2017	Lors de l'établissement du budget, le PA existant, qui a dû être adapté en raison d'investissements suppl., n'était pas encore connu. Ainsi, le budget n'a pas pu être adapté en conséquence. Cependant, la charge correspond aux comptes 2016.
9990.9000.00	Excédent de revenus	10'200.00	12'403.06	2'203.06	2'203.06				Écriture de clôture par laquelle l'excédent de revenus est inscrit dans le compte du bilan 2990 Résultat annuel.

## 11.9 Autres indications importantes

### 11.9.1 Valeur de remplacement, coûts du maintien de la valeur et attribution au financement spécial pour les installations d'alimentation

#### Valeur de remplacement, coûts du maintien de la valeur et attribution au financement spécial pour les installations d'alimentation en eau <sup>1</sup>

Exercice comptable: **2017**

Service des eaux: Romont / BE

Personne à contacter: Mme Claudine Leisi

Téléphone: 032 377 17 07

Source des données

- Estimé  
 PGA  
 Comptabilité des immobilisations

	①	②	③	④	⑤	⑥
	Valeur de remplacement brute en francs	Contributions de tiers <sup>2</sup> en francs	Valeur de remplacement nette en francs (① - ②)	Durée d'utilisation en années	Taux de renouvellement en % (100/④)	Coûts du maintien de la valeur en francs/an (③*⑤)
<b>Ouvrages</b>						
1. Captages d'eau	60'000	30'000	30'000	50	2.00%	600
2. Installations de conditionnement	30'000	15'000	15'000	33	3.00%	450
3. Stations de pompage, chambres réductrices et de mesure	250'000	125'000	125'000	50	2.00%	2'500
4. Conduites et hydrantes	2'323'000	347'000	1'976'000	80	1.25%	24'700
5. Réservoirs	500'000	250'000	250'000	66	1.50%	3'750
6. Installations de mesure, de commande et de téléaction	150'000	75'000	75'000	20	5.00%	3'750
7. Participation à d'autres services des eaux, redevances uniques de concession <sup>3</sup>			-			-
<b>Total 1 - 7</b>	<b>3'313'000</b>	<b>842'000</b>	<b>2'471'000</b>			<b>35'750</b>

⑦ Etat du patrimoine administratif en francs	29'226	en pour cent de ③: (100*⑦/③)	1%
⑧ Etat du financement spécial maintien de la valeur en francs	5'835	en pour cent de ③: (100*⑧/③)	0%

Remarques:

Valeur des conduites actualisées selon SIG communal.  
 Valeur des ouvrages indexée au coût de construction actuelle  
 Subventions admises: 50% sur installations primaires, 3'000.-/hydrant  
 50%

ATB SA, 06.03.2018

⑨ Taux d'attribution retenu en pour cent <sup>5</sup>	60%
⑩ Attribution au financement spécial en francs (⑥ x ⑨)	21'450
Taxes uniques de raccordement, imputées sur l'attribution <sup>6</sup>	11'485
Attribution financement spécial moins taxes de raccordement	9'965
① Nombre d'habitants dans le secteur alimenté	174
② Attribution par habitant en francs (⑩ / ①)	123

Date:

Signature: Signé Claudine Leisi

<sup>1</sup> Cette feuille fait partie intégrante des comptes.

<sup>2</sup> Déduire les subventions du fonds cantonal de l'alimentation en eau et de l'Assurance immobilière (se référer à l'OED).

<sup>3</sup> Sommes des rachats à d'autres services des eaux, redevances uniques de concession ou autres - les taux d'amortissement doivent être déterminés en fonction de la période. S'il existe des catégories avec des taux d'amortissement différents, compléter manuellement la rubrique 7 en ajoutant des lignes. Les sommes de rachats à d'autres services des eaux doivent être indiquées avec un taux d'amortissement de 3 %.

<sup>4</sup> Calcul du taux d'attribution selon le chapitre 6.1. de la brochure de l'OEHE: "Financement de l'alimentation en eau" (2004).

<sup>5</sup> L'attribution au financement spécial doit être d'au moins 60 % tant que le patrimoine administratif subsiste ou que l'état du financement spécial maintien de la valeur n'excède pas 25 %.

<sup>6</sup> Le produit de la taxe unique de raccordement peut être imputé sur l'attribution annuelle pour le financement spécial « maintien de la valeur ».

**Valeur économique de remplacement, coûts du maintien de la valeur et attribution au financement spécial pour les installations communales d'assainissement et, le cas échéant, pour la part communale à celles du syndicat <sup>1</sup>**

Exercice comptable : 2017

Commune : Romont / BE

Personne à contacter : Mme Claudine Leisi

Tél. : 032 377 17 07

Courriel : info@romont-jb.ch

Source de données Commune :  OED 2016  
 comptabilité des immobilisations 2017

Source de données Région :  OED  
 comptabilité des immobilisations

	①	②	③	④	⑤	⑥
	Valeur économique de remplacement en francs	Durée d'utilisaton en années	Taux de renouvellement en % (100/②)	coûts du maintien de la valeur en francs/an (①*③)	Taux d'attribution <sup>2</sup> %	Attribution au financement spécial en francs/an (④*⑤)
<b>1. Ouvrages communaux</b>						
1.1 Canalisations	3'580'000	80	1.25%	44'750	60%	26'850
1.2 Ouvrages spéciaux	75'000	50	2.00%	1'500	60%	900
1.3 Stations d'épuration		33	3.00%	-		-
<b>Total 1 (1.1 - 1.3) / Taux d'attribution moyen (col. ⑤)</b>	<b>3'655'000</b>			<b>46'250</b>	<b>60%</b>	<b>27'750</b>

<b>2. Part communale aux ouvrages du syndicat <sup>3</sup></b>						
2.1 Canalisations		80	1.25%	-		-
2.2 Ouvrages spéciaux		50	2.00%	-		-
2.3 Stations d'épuration		33	3.00%	-		-
<b>Total 2 (2.1 - 2.3) / Taux d'attribution moyen (col. ⑤)</b>	<b>-</b>			<b>-</b>		<b>-</b>

<b>Total 1 + 2 / Taux d'attribution moyen (col. ⑤)</b>	<b>3'655'000</b>			<b>46'250</b>	<b>60%</b>	<b>27'750</b>
Taxes uniques de raccordement, imputées sur l'attribution <sup>4</sup>						7'119
Attribution financement spécial moins taxes de raccordement						<b>20'631</b>

⑦ Montant du patrimoine administratif	-	En pourcent de ①: (100*⑦/①)			Max. 200 francs / EH <sup>5</sup>	
⑧ Montant du financement spécial maintien de la valeur	161'612	En pourcent de ①: (100*⑧/①)		4.4%	EH <sup>6</sup>	171
					francs/EH	162

Remarques : Les valeurs dont été actualisées en 2017 par le bureau d'ingénieurs ATB. Le montant compté pour les collecteurs est sensiblement plus élevé que celui admis pour le PGEE. La longueur du réseau est plus importante

Date : 06.mars.18

Signature : Signé Claudine Leisi

<sup>1</sup> Cette feuille fait partie intégrante des comptes. Veuillez envoyer une copie à l'OED :

[ae.awa@bve.be.ch](mailto:ae.awa@bve.be.ch)

<sup>2</sup> Le taux d'attribution au financement spécial maintien de la valeur (FSMV) doit être ≥ 60 %, à moins que le montant du FSMV n'exède 25 % de la valeur économique de remplacement.

<sup>3</sup> Remplir la partie 2 seulement si le syndicat n'effectue pas lui-même les attributions au financement spécial maintien de la valeur. (Part selon la clé de répartition du syndicat).

<sup>4</sup> Le produit de la taxe unique de raccordement peut être imputé sur l'attribution annuelle pour le financement spécial « maintien de la valeur ».

<sup>5</sup> Selon article 32, 4e alinéa OPE, l'attribution annuelle au financement est limitée à 200 francs (commune + syndicat) par équivalent-habitant biochimique (EH).

<sup>6</sup> Equivalent-habitant (EH): Selon article 36g OPE.

## **12 DÉTAILS CONCERNANT LES COMPTES – cahier II**

<b>12.1 Bilan détaillé</b>	<b>(pages 1 – 6)</b>
<b>12.2 Compte de résultat selon les fonctions</b>	<b>(pages 1 – 27)</b>
<b>12.3 Compte de résultat selon les groupes de matières</b>	<b>(pages 1 – 25)</b>
<b>12.4 Compte des investissements selon les fonctions</b>	<b>(pages 1 – 5)</b>
<b>12.5 Compte des investissements selon les groupes de matières</b>	<b>(pages 1 – 3)</b>